

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 37.

Prix du numéro 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1881

## AVIS IMPORTANT

*L'Opinion Publique* est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho.-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## A TRAVERS LE TIMES

Nous croyons que M. Léon Gambetta est un peu fait pour mener la France dans cette période tourmentée : il a du potentat, de la colère et du bras. Il veut écarter tout ce qui le gêne, supprimer tout ce qui se dresse devant lui. Il ne veut plus du Sénat. Naguère, dans un de ses discours de Cahors, il vanta l'utilité, l'excellence de cette institution destinée à être suivie, dans certaines éventualités, l'ancre de salut de la République. C'était quelques jours avant le vote sur le scrutin de liste. Il se proclama l'avocat du Sénat et blâma toute tentative de révision de la Constitution tendant à le modifier, le changer ou l'abolir.

Depuis, le Sénat a rejeté le scrutin de liste, que la Chambre des députés n'avait adopté que par une majorité de huit. Il attribue à cet échec tous ses troubles de Belleville et le fait qu'il n'a pas été mis en nomination dans soixante à soixante-et-dix autres départements. Au dire de M. Blowitz, le correspondant parisien du *Times*, M. Gambetta se tourne contre le Sénat. Il va fonder à cet effet un journal portant le titre significatif de *La Révision*, qui doit paraître le quinze septembre, c'est-à-dire aujourd'hui même. Cette feuille sera l'organe du parti *Révissionniste*, dont M. Gambetta se fait le chef. Il avait déjà fait présager ce rôle dans son discours de Tours, en parlant du remodellement du Sénat.

La colère dédaigne la logique, même chez M. Gambetta ; ne pouvant traquer dans son "dernier repaire" la populace de Belleville, il tombe sur le Sénat qui est plus à sa portée, et c'est sur cette institution, qui n'est pas déjà si vénérable, qu'il veut faire retomber le poids de sa colère. Avec l'abolition du Sénat, ou sa constitution complètement et directement élective, avec une Chambre basse devenant de plus en plus radicale, on verra la France courir à une nouvelle révolution et à une nouvelle commune.

Franchement, nous sommes un peu déçus. Ce n'est pas que nous ayons jamais eu grande confiance en lui. On ne fonde ni ne rétablit des Etats en dehors des principes chrétiens. M. Gambetta en a depuis longtemps fait litière. Il a tenu, du reste, à ce que le monde le sache. A bas le *Cléricalisme* ! ce fameux cri de guerre contre l'Eglise, et son discours sur la philosophie de Comte sont là pour lui gagner la confiance des libres-penseurs comme pour lui aliéner les catholiques. Mais nous avions cru voir dans sa tactique, depuis un an ou deux ans, qu'il cherchait à inspirer un peu de confiance aux conservateurs des divers groupes. Il a même un peu parlé des *aspirations chimériques* inspirées aux classes laborieuses par certains agitateurs. On était porté à croire, d'après l'habileté que lui prêtent

ses nombreux admirateurs, qu'il saurait profiter des funestes divisions des conservateurs pour les gagner et les rallier en les rassurant.

La mort du prince impérial dans le *Zuzuland*, l'impopularité du prince Jérôme laissent à son ambition le chemin presque libre.

Il tourne le dos aux conservateurs comme il a fermé les yeux au Christianisme. Il préfère les francs-maçons et les radicaux. Le rejet du scrutin de liste par le Sénat le fâche et lui tourne la tête. Il veut de suite s'en venger et, par là même, donner un gage aux radicaux. Il va faire la guerre au Sénat !

Et pourquoi ? parce que le Sénat, qui est loin d'être un corps bien conservateur, a rejeté le scrutin de listes par une faible majorité. Comme on l'a dit plus haut, cette mesure n'avait passé à la Chambre des députés que par une infime majorité, huit seulement. C'était donc un signe que le pays n'était pas encore très mûr pour la mesure, et le Sénat en la rejetant, à la veille des élections générales, faisait donc un acte de sagesse, comme nous croyons que M. Gambetta commet, en attaquant le Sénat pour cela, une immense faute politique.

Il est encore possible que malgré tout M. Gambetta soit appelé lui-même à gouverner la France. La mènera-t-il à la commune, à la révolution sanglante ou à la paix ! C'est le problème de l'avenir. On peut seulement dire que le pas que M. Gambetta vient de faire en arrière assombrit l'avenir de la France, et va le faire retomber dans ses fameuses *nouvelles couches sociales*. Au lieu de commander à la France il deviendra tout simplement chef de caste et de secte.

\* \*

Les journaux ont déjà annoncé la fin de la guerre faite par l'Allemagne au Catholicisme depuis quelques années, c'est-à-dire depuis ce qu'on appelle la promulgation des Lois de Mai ou des Lois Falk, inspirées par Bismarck, qui croyait le clergé catholique de la Prusse et de l'Allemagne hostile à ses projets d'unification. Voici à ce sujet quelques détails assez intéressants que nous tirons de la correspondance berlinoise du *Times*.

Le 28 ou le 29 d'août le Dr Félix Korum, maintenant évêque de Trèves, s'est rendu à Varzin, résidence d'été du grand homme d'état allemand. Le nouvel évêque a été cordialement reçu par le prince Bismarck. Ils ont passé ensemble cinq à six heures. Le résultat de l'entrevue n'est pas encore officiellement connu. Mais tout le monde, dans les cercles bien informés, s'accorde à dire que cette entrevue, dans laquelle le nouvel évêque était porteur d'instructions spéciales de Léon XIII, mène au rétablissement final de la paix entre l'Eglise et l'Etat dans l'Empire Allemand.

Le lendemain de cette entrevue, la *Gazette Officielle* de Berlin publiait l'annonce suivante :

"Le Dr Félix Korum, ci-devant chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg, en Alsace, ayant été, par Bref Papal du 12 d'août, avec le consentement du gouvernement, nommé évêque de Trèves ; ayant demandé à Sa Majesté la permission requise pour entrer en fonctions, le ministre des affaires ecclésiastiques a livré aujourd'hui au dit évêque l'acte de sanction du Souverain daté le 29 août."

Le même jour ou le lendemain l'évêque de Trèves était reçu en audience spéciale par l'empereur.

Si l'espoir des catholiques allemands n'est pas déçu, et si cette nomination du Dr Korum, comme évêque de Trèves, est le couronnement de la fin, l'histoire dira certainement que le règlement de cette grande difficulté fut l'un des plus grands actes du pontificat de Léon XIII.

\* \*

Une bonne nouvelle qui nous intéresse vivement. Le correspondant parisien du *Times*, toujours bien renseigné, croit au renouvellement du traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Il paraît même que les délais apportés dans les négociations à cet effet n'étaient qu'une manœuvre électorale, et que la nouvelle Chambre renfermerait dans son sein une bonne majorité favorable au renouvellement.

J.-A. MOUSSEAU.

## A LA MALBAIE

Un excellent moyen de savourer toute l'ardeur torride de notre climat l'été, c'est de passer quinze jours aux eaux, à prendre le frais et parfois le froid, et puis de retourner brusquement à la ville. C'est ce que viennent de faire les centaines de personnes venues comme moi à la Malbaie. Après avoir greloté pendant huit jours, elles se sont découragées et ont cru qu'une douce température régnait à la ville. Mal en a pris à ces frileux, car c'est depuis leur départ de la Malbaie que le soleil a rayonné avec le plus de rage. A partir du 20 août, ça été un sauve-qui-peut ici ; les hôtels regorgeant de baigneurs ont repris en quelques jours le repos qui va peser à leurs propriétaires pendant dix mois. Les pauvres hôteliers sont au désespoir et chantent en chœur :

Que les beaux jours  
Sont courts !

\* \*

Cette rapide saison dont les hôteliers de nos plages se plaignent tant, leur rend cependant de grands services. Elle les dispense de toute amélioration et de tout progrès. "Pourquoi ne faites-vous pas ceci, cela, leur dites-vous ; c'est une chose indispensable !" Ils vous répondent invariablement : "Que voulez-vous, la belle saison est si courte !" Il y aurait pourtant place à bien des réformes peu coûteuses, à la cuisine, par exemple, et dans le service et dans la propreté des chambres. Mais la saison est si courte qu'on fait la cuisine à grande vitesse et le service des chambres... par les fenêtres.

Mais enfin :

"Je suis venu pour voir la mer :  
L'air est très pur, quoiqu'un peu cher  
On peut le dire ;  
En ce pays, les hôteliers  
Ne sont pas très hospitaliers,  
Mais on respire."

C'est ce besoin d'air frais qui nous fait passer par dessus bien des inconvénients qu'on subit aux bords de la mer.

\* \*

J'ai pratiqué un peu toutes nos plages : Métis, Rimouski, Tadoussac, Cacouna, la Malbaie et j'avoue ma préférence pour cette dernière. Ses hôtels ne sont peut-être pas les meilleurs, mais quel beau pays ! Vous l'avez sans doute vu et admiré ? Non. Alors je vous plains, car je ne puis que vous donner qu'une faible idée. Figurez-vous les Laurentides qui sur le nord du Saint-Laurent, en bas de Québec, bordent le fleuve, s'ouvrant brusquement comme pour donner passage à la petite rivière Malbaie. Du centre de cette vaste déchirure, partent deux chaînes de hautes montagnes qui vont se jeter à la mer et forment la baie : d'un côté c'est le Cap-à-l'Aigle ; de l'autre côté, le Cap-aux-Oies. Voilà pour le cadre du tableau : des montagnes qui vous cachent juste la motié de l'horizon. Si vous remontez la rivière Malbaie, le paysage se présente sous un autre aspect. Le détail de ces montagnes est charmant. Elles se déroulent ici en croupes verdoyantes depuis leurs sommets taillés en vives arêtes ; là elles affectent toutes espèces de formes : on dirait parfois des lignes de fortifications parfaitement dessinées, avec forts, bastions, courtines et glacis. Le spectacle varie à mesure que l'on se déplace. Les cours d'eau abondent dans ces montagnes, et comme bien vous le pensez, forment une foule de jolies chutes qui sont un des grands attraits de la Malbaie. Enfin au premier plan du tableau vous voyez les eaux de la baie et du fleuve qui paraît fuir jusqu'au pied des montagnes de Kamouraska à trente milles au large. Il est curieux de suivre, aux différentes phases de la marée, l'aspect des eaux dans la baie au point de rencontre des eaux brunes de la rivière et des flots bleus du fleuve. D'une rive à l'autre, l'œil suit la ligne de démarcation parfaitement tracée, mais changeant sans cesse de place avec le mouvement des marées. Les tons ardoisés, bleus profonds ou bruns que prennent les flots, produisent parfois les plus jolis effets imaginables.

\* \*

L'autre jour un Anglais arrive à la Malbaie et des-

cond à l'hôtel Warren, dont le nom écossais l'avait attiré. "Comme je ne sais pas un mot de français, me disait-il, je ne voulais pas aller chez Duberger, un Français; or il arrive que ce Warren est un Canadien comme vous. *What is that fraud?*" A la Malbaie, il y a une foule d'habitants qui portent des noms écossais sans savoir un mot d'anglais, comme les Warren, les MacNicoll, Harvey, McNeils, Sandé, etc. Voici l'explication de cette anomalie. Après la conquête du pays, la seigneurie de Mount Murray fut accordée au général Murray qui vint s'y fixer, avec une foule de soldats licenciés. Ceux-ci ont fait souche de familles qui, avec le temps, sont devenues tout à fait françaises.

\* \*

Je ne puis parler de la Malbaie sans dire un mot de M. le juge Routhier, qui passe l'été dans ce charmant pays, au milieu de ses justiciables. Il est, avec madame Routhier, l'amabilité même pour les étrangers en villégiature ici. On n'a qu'à se louer des heures que l'on passe en leur compagnie, et certes, c'est une bonne fortune de rencontrer loin de chez soi des personnes aussi hospitalières. De M. le juge Routhier à la littérature, il n'y a pas loin. Aussi, je puis sans autre transition parler d'un autre littérateur de la Malbaie. C'est ici que demeure Laure Conan, qui signe une nouvelle, dont les lecteurs de la *Revue Canadienne* font leurs délices. Laure Conan n'est autre que mademoiselle Angers. Il appartenait à L'OPINION PUBLIQUE, journal littéraire avant tout, de lever le voile de l'anonyme et de faire connaître le véritable nom de l'auteur d'*Angéline de Montbrun*.

\* \*

Un mot d'enfant pour finir :

Un père se promène avec son enfant, bébé de quatre ans, sur la plage. Un peu distrait, il lui parle de la mer qui monte, de la mer qui baisse, lorsque tout-à-coup, le bébé de lui poser cette question :

— Papa, pourquoi la mer s'appelle-t-elle comme maman ?

Un peu interloqué, le père reprend :

— C'est qu'elle se fâche comme maman contre les petits enfants lorsqu'ils sont méchants.

Que vous en semble, la réponse du père ne vaut-elle pas la question de l'enfant ?

A. D. D.

## NOS GRAVURES

### Bâtisses érigées sur le terrain de l'Exposition, par MM. Frs. Lapointe et Cie.

Les travaux commencèrent le 7 août et terminés le 14 septembre. 300 hommes ont constamment été employés. Le travail de nuit s'est fait, aidé par la lumière électrique.

Ces nouvelles bâtisses sont destinées à recevoir les instruments d'agriculture et les produits étrangers. En face de ces bâtisses se trouve le terrain des courses, qui a 1800 pieds de circonférence et sur lequel on a construit un amphithéâtre contenant 2,500 personnes au moins. A une petite distance de ces édifices deux magnifiques restaurants, où les visiteurs trouveront tout le confort possible. Ces nouvelles constructions font le plus grand honneur aux entrepreneurs, MM. Lapointe et Cie.

### Pique-Nique des Employés des Cies. Bank-Notes et G.-B. Burland

Ce pique-nique est annuel. Il a eu lieu samedi, 27 août, à *Cushing Grove* (île Massé). Le départ de Montréal a été à 9 heures du matin, et le retour à 10 heures du soir. Nos lecteurs, en voyant l'illustration que nous donnons dans ce numéro, n'auront qu'une très faible idée de cette fête, à laquelle ont pris part le nombreux personnel appartenant aux deux établissements. Tout a été splendide et s'est passé dans l'ordre le plus parfait. En somme, c'était une très belle fête de famille.

Le comité d'organisation remercie beaucoup les généreuses personnes qui ont contribué pour une large part à donner de l'éclat à cette fête. Elles ont offert de très beaux objets qui ont été donnés en prix aux heureux concurrents.

Voici les noms de ceux qui ont donné les objets, quelques-uns sont de grande valeur :

Canada Paper Company.	R. Miller, Son & Co.
Morton, Phillips & Bulmer.	J. L. Cassidy & Co.
Akerman, Fortier & Co.	Geo. Lafricain.
H. Sugden, Evans & Co.	W. D. McLaren.
C. H. Cordingley & Co.	Beuthner Bros.
W. & J. Warmington.	M. H. Bissette.
Geo. Lafricain.	J. D. Finn.
Dominion Type Found. Co.	J. Rattray & Co.

### L'exposition d'Electricité

Le Palais de l'Industrie, à Paris, est actuellement

rempli de machines qui fonctionnent, de lumières qui brillent, de téléphones qui se font entendre, de télégraphes qui transmettent les dépêches, d'une telle multitude d'appareils que le rez-de-chaussée et la majeure partie du premier étage de ce vaste monument ne pourraient plus donner place au moindre objet. Quand on songe que la première pile construite par Volta date de la première année de ce siècle; quand on pense que toutes les merveilles que l'on passe en revue dans l'Exposition d'Electricité dérivent en quelque sorte de cette première découverte, on mesure le progrès accompli et l'extraordinaire fécondité de la science.

Si les ouvriers travaillent encore ça et là dans le Palais de l'Industrie, on peut être certain que tout sera prochainement terminé; dès à présent, grâce à l'activité de M. Georges Berger, commissaire général, si bien secondé par Antoine Bréguet, chef des installations, le public peut parcourir les nombreuses galeries de l'édifice, entièrement transformé en un véritable palais de l'électricité. Nous avons déjà tout visité, et, dès à présent, nous donnerons un aperçu d'ensemble de l'exposition merveilleuse qui va s'ouvrir. Le lecteur nous permettra d'énoncer d'abord notre impression, et de dire que l'exposition d'électricité dépassera probablement tout ce qu'on peut imaginer: elle marquera, comme nous venons de l'indiquer, le progrès accompli par la science moderne. Tandis que le local où elle est installée suffisait naguère à exposer les produits d'une *Exposition Universelle*, il devient trop étroit aujourd'hui pour donner asile aux produits d'une seule branche de la physique contemporaine. On ne saurait trop se représenter que la plupart des appareils exposés sont le résultat de découvertes toutes modernes, nées d'hier, qui étaient absolument inconnues il y a quelques années seulement. Ce chemin de fer électrique qui transporte les visiteurs, ces machines magnéto-électriques et dynamo-électriques qui fonctionnent, ces foyers lumineux qui brillent, ces téléphones qui nous font entendre à distance les représentations de l'Opéra et de la Comédie-Française, tout cela est si nouveau, qu'on en connaissait à peine le nom il y a cinq ans.

On dirait que le progrès scientifique glisse sur une pente rapide, et que sa vitesse s'accélère au fur et à mesure qu'il avance; les applications se succèdent avec une rapidité surprenante; dès qu'elles paraissent dans une branche spéciale de la science, il en vient d'autres qui font oublier celles qui les précèdent.

Le lecteur ne saurait attendre de nous une description complète de l'Exposition d'Electricité, au moment où elle vient de s'ouvrir. Nous lui donnerons toutefois le récit d'une visite rapide faite à travers ses nombreuses galeries, et nous rappellerons d'abord la visite que le président de la République a voulu y faire le 10 août pour sanctionner en quelque sorte, au nom du pays, l'importance de cette exposition absolument unique et qui présente un si grand intérêt. Dès ce jour-là la foule abonde, et, le 13 août, un public avide de s'instruire remplissait littéralement toutes les galeries.

Le tramway électrique Siemens, dont la gare de départ est située place de la Concorde, près des chevaux de Marly, aboutit dans l'intérieur du Palais, près de la porte Est. Des difficultés de construction ont retardé cette installation, qui sera employée assurément avec le plus grand empressement.

La moitié de la nef est occupée par l'Exposition étrangère. L'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la Russie, l'Autriche, la Hongrie, la Norvège, la Suède, et jusqu'au Japon qui a exposé, occupent une place considérable, et l'on peut dire que c'est un honneur pour la France de voir que toutes les nations du monde ont si bien répondu à son appel.

Au milieu du Palais de l'Industrie, un vaste phare électrique domine l'ensemble des expositions partielles; il s'élève au centre d'un bassin où navigue l'ingénieux canot électrique de M. G. Trouvé, dont nous nous proposons de parler prochainement.

Tout à côté se trouve une serre à vitres bleues, où notre savant ami, M. P. P. Dehérain, étudiera pendant la durée de l'Exposition l'influence exercée par la lumière électrique sur les végétaux.

L'autre moitié de la nef est occupée par l'Exposition française; désignons en passant les noms des différents pavillons. Les Compagnies des chemins de fer du Nord, de l'Ouest, d'Orléans, de l'Est, exposent les appareils multiples qu'ils emploient: télégraphes, électro-sémaphores, etc.; le Ministère des Postes et Télégraphes occupe une place considérable du côté ouest du Palais, et offre au visiteur une exposition d'un intérêt considérable. C'est dans cette partie du Palais que se trouvent encore les expositions de la Société Gramme, Jablochhoff, celle de Bréguet, de Gaston Planté, de Siemens, dont les noms éveillent l'écho de découvertes importantes et fécondes.

La galerie du premier étage n'est pas moins remplie, ni moins abondante en objets intéressants. Nous allons en décrire les différentes salles, en commençant par le pavillon Sud-Ouest.

Nous visitons d'abord un théâtre élégant, où brillent le soir les nombreux foyers de lumière et où l'on

voit exposé de bien utiles avertisseurs électriques d'incendie; nous parcourons une galerie de tableaux qu'éclaireront les rayons de l'arc voltaïque; nous traversons les salles différentes d'un appartement fort bien aménagé: antichambre, salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, où fonctionnent des allumeurs électriques, des sonneries, des tableaux d'appels, des lumières, des *marqueurs* automatiques pour le billard et tout ce que l'électricité peut fournir au confort de la vie moderne. Cet appartement est orné avec un véritable luxe; des lustres, des appliques et des torchères à la lumière électrique y répandront la lumière; la salle de bain et la cuisine, entièrement formées de faïences d'art, sont remarquables. Voici la salle de l'exposition Jamin, puis celle où se trouvent construits de nombreux kiosques, dans lesquels on exhibe des jouets électriques et des appareils de différente nature tels que petits bateaux électriques minuscules qui obtiennent un très grand succès. C'est encore dans cette salle que l'on remarque l'exposition fort bien installée de la *Société d'Aérostation météorologique*. Nous traversons les salles de téléphones qui, le soir, sont appelées à attirer une foule considérable. On peut dire, sans rien exagérer, que l'on pénètre là dans le domaine de la magie. Le visiteur met les oreilles au téléphone et il entend chanter les artistes de l'Opéra, ou déclamer les comédiens du Théâtre-Français. Ce résultat admirable a été obtenu par l'emploi de microphones particuliers de M. C. Ader, que l'on ne saurait trop féliciter du beau résultat obtenu. Nous mentionnerons parmi les autres salles celles des accessoires de la lumière électrique; nous visitons la photographie faite par M. Liébert à la lumière électrique; nous parcourons la salle des piles; nous visitons la grande salle d'honneur, où se trouve l'installation de la lumière Maxim, un spécimen de bureau téléphonique; nous passons à travers le musée rétrospectif, où se trouvent réunis d'innombrables curiosités de l'histoire de l'électricité, la bibliothèque, la salle de lecture, et nous pénétrons dans la vaste salle du Congrès où plus de trois cents assistants pourront prendre place.

A côté de la salle du Congrès, deux grandes pièces sont entièrement remplies par l'exposition de M. Edison. On connaît à l'avance quelques-uns des remarquables objets qu'on pourra étudier: le télégraphe quadruplex, l'électro-motographe, le phonographe, qui sont les gloires du célèbre inventeur américain. D'autres appareils sont exposés avec une profusion étonnante par cet étonnant physicien qui remplit le monde de ses travaux.

Nous ajouterons que sur la galerie du premier étage on voit fonctionner le modèle du petit ballon dirigeable électrique, qu'a construit celui qui écrit ces lignes.

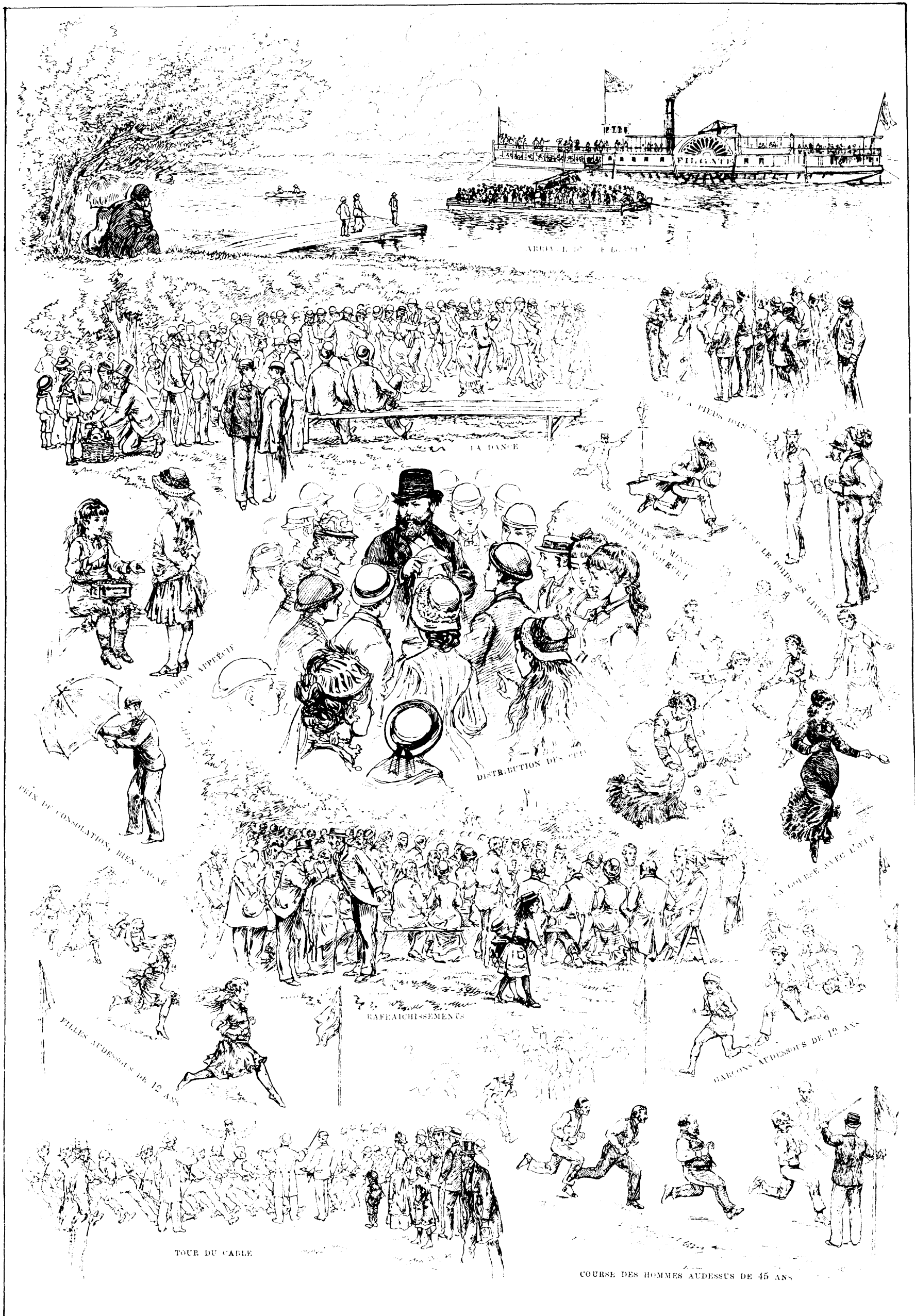
Le petit aérostat exposé, qui a fonctionné, gonflé d'hydrogène, devant le Président de la République, est actuellement attelé à un manège qui permet de le faire fonctionner facilement et de montrer que son hélice de propulsion a facilement raison de la résistance de l'air, quand elle tourne sous l'action d'un moteur dynamo-électrique actionné par des piles secondaires de Gaston Planté.

Ce petit ballon est un modèle au dixième de celui que nous avons le projet de construire en grand. Voici ce que l'on est en droit d'espérer pour le présent :

Dans les conditions actuelles, les moteurs dynamo-électriques peuvent donner 6 chevaux vapeur sous un poids de 300 kilogrammes environ, avec 900 kilogrammes d'éléments secondaires. Il serait facile d'élever avec soi ce matériel d'un poids total de 1,200 kilogrammes, dans un aérostat allongé, de 3,000 mètres cubes, gonflé d'hydrogène, analogue à ceux qui ont été conduits dans les airs, en 1852, par M. Giffard, et, en 1872, par M. Dupuy, de Lôme. L'aérostat aurait 40 mètres de longueur et 13m. 50 de diamètre au milieu; sa force ascensionnelle totale serait de 3,500 kilogrammes environ; il pèserait, avec tous ses agrès, 1,000 à 1,200 kilogrammes; il resterait donc encore plus de 1,000 kilogrammes pour les voyageurs et le lest. Par un temps calme, cet aérostat, actionné par une hélice de 5 à 6 mètres de diamètre, aurait une vitesse propre de 20 kilomètres à l'heure environ, et dans un air en mouvement, il se dévierait de la ligne du vent; il ne fonctionnerait assurément que pendant un temps limité, mais il permettrait d'entreprendre des expériences de démonstration tout à fait décisives. Les résultats obtenus seraient bien plus favorables encore en employant un moteur dynamo-électrique et des piles secondaires construits dans des conditions spéciales de légèreté. On aurait ainsi, sous un même poids, une somme d'énergie bien plus considérable.

Que pourrions-nous dire encore? Que le soir l'Exposition brillait de feux que jamais aucun homme n'a pu voir briller jusqu'à ce jour. Les lumières Jablochhoff et Werdermann, les lumières Maxim et Edison, celles de la Compagnie *Alliance*, de Lentin, de Brush, de Fyfe, de Jamin, de Swan, de Gérard, de Jaspas, de Siemens, de la Société Espagnole d'Electricité, de la Compagnie Force et Lumière, de Reynier, etc., rivaliseront de rayons.

Jamais on n'aura été appelé à admirer un si bel éclairage que produisent de puissantes machines.



PIQUE-NIQUE ANNUEL DES EMPLOYÉS DE LA BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO. ET LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND. MONTREAL

Telle est l'Exposition internationale d'Electricité, qui ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de la science. Hier nous célébrions le centenaire de la naissance du grand Stephenson ; la vapeur n'est assurément pas remplacé et ne le sera pas ; mais elle voit grandir à côté d'elle un auxiliaire déjà puissant : l'électricité.

GASTON TISSANDIER.

#### SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE TORONTO, ONT.

Les élections pour la nomination des Officiers de cette Société ont eu lieu la semaine dernière. Nous en donnons le résultat :

Président, H. Laforce ; Vice-Président, A. Thomas ; Secrétaire, A. Levasseur ; Trésorier, A. Lahaie ; Commissaire-Ordonnateur, O. Dubreuil ; Conseil d'Administration : MM. Israël Emare, Louis Lalonde, Louis Bélanger.

Les journaux français de Montréal sont priés de reproduire.

#### L'ALBUM D'UNE REINE

“ Aux vertus qu'on exige d'un domestique, quel maître serait digne d'être valet ? ”

On pourrait renverser cette proposition de Figaro et dire à présent :

“ Aux vertus qu'on exige d'un souverain, quel sujet serait digne d'être roi ? ”

Les dures leçons imposées par les peuples ont cependant donné aux princes le noble désir de bien savoir leur métier de roi.

Les femmes surtout—qui par l'Évangile apprennent la charité pour les petits et les souffrants, le pardon pour les méchants, la justice pour tous—représentent le droit divin avec une grâce touchante.

On vient de me faire l'honneur de m'envoyer des feuilles arrachées à l'album d'une reine—et j'aurai l'indiscrétion d'en copier quelques pensées.

La noble main qui a écrit ces lignes me paraît plus digne que toute autre de gouverner un royaume. Sous le charme délicat de la femme, sous la tristesse d'un cœur blessé dans sa plus chère tendresse, on devine un penseur et un poète. Penseur et poète qui pourraient avoir le courage d'un héros.

Mariée depuis douze ans à un prince éminent, la princesse—aujourd'hui reine de Roumanie—gagna tout de suite l'amour de son peuple. A la séduction de sa jeunesse, s'ajoutaient les dons d'une intelligence supérieure.

La reine devint mère d'une petite fille qui, avec ses longs cheveux blonds, ses yeux pleins de lumière et sa gravité de grande dame au berceau, réalisa l'adorable type caressé par Victor Hugo, de sa plume d'aigle, dans la *Rose de l'Infante* :

Elle est toute petite. Une duègne la garde.  
Dans sa main elle tient une rose, et regarde...

Hélas ! ce ne fut pas la rose qui s'effeuilla dans la main de la petite princesse roumaine, ce fut elle-même que la tempête emporta, à l'âge où les enfants sont encore des anges.

Elle mourut à quatre ans.

Je ne parlerai pas de la douleur de sa mère.

Ses pleurs intarissables furent cependant féconds.

Elle s'en rendit compte quand elle écrivit cette pensée :

“ La vie est un art dans lequel on reste trop souvent dilettante. Pour passer maître, il faut verser le sang de son cœur. ”

La reine de Roumanie sait admirablement six langues ; mais c'est en français qu'elle nous a fait l'honneur d'écrire un volume entier de pensées détachées—et La Bruyère s'inclinerait avec respect devant cette royale émule.

Il y a une poésie extrême et profonde dans la pensée qui suit :

“ Les cheveux blancs sont les pointes d'écume qui couvrent la mer après la tempête. ”

Je cite encore :

La femme perdue ne voit dans la femme honnête qu'un miroir qui lui montre ses rides. Elle voudrait le briser de rage.

Le sommeil est un voleur généreux. Il donne à la force ce qu'il prend au temps.

Si vous pouviez jeter, comme une aumône à ceux qui l'emploient bien, le temps que vous gaspillez, combien de mendiants seraient riches.

Le devoir me fronce le sourcil que si on le fuit. Suivez-le : il sourit.

On ne nous pardonne ni nos talents, ni nos succès,

ni nos amis, ni nos joies. On ne nous pardonne que notre mort. Et encore, pas toujours !

Le coq réunit en sa personne le Turc et le chevalier : il cumule.

Une femme qui n'est pas fière de son sexe est une reine qui ne mérite pas sa couronne.

Il faut traiter son corps comme un serviteur, de crainte qu'il ne devienne un maître.

L'orgueil est un mauvais conseiller, mais un ami sûr. Il oblige à compter avec le jugement des autres.

La vie est trop courte pour tout le bien qu'on voudrait faire.

#### GUITEAU ET BOOTH

Il paraît que ce n'est pas un sot, mais un fou, ou tout au moins un exalté qui a tenté d'assassiner M. Garfield, le président des États-Unis. Ce coup de pistolet a fait grand bruit, et que d'encre a fait couler ce sang !

M. Garfield se proposait, paraît-il, d'aller à Paris pour la fête du 14 juillet. Il eut bien fait d'avancer un peu son voyage.

Que son assassin soit un fou, c'est possible, quoique cette excuse de la folie devienne décidément une explication dont on abuse un peu. Un jeune drôle, qui va passer en cour d'assises tente, une nuit, d'assassiner Mme Desvallière, la fille de M. Legouvé. On dit : c'est un fou, c'est un idiot. Pas si bête, pourtant, qui avait bien combiné sa mise en scène ! Un ambitieux mécontent, Guiteau, loge une balle dans le ventre de M. Garfield, on dit : il avait l'esprit dérangé. C'est une réponse fort commode et, à ce compte, un honnête homme bien pondéré a tout à perdre à montrer trop de raison : il ne lui est point permis de commettre une seule faute, ou on sera pour son bon sens aussi dur et aussi sévère qu'on est, d'instinct, indulgent pour les fous ou prétendus fous.

Ce qui est certain pourtant, c'est que John Wilkie Booth, ce beau garçon qui tira, un soir, un coup de revolver sur Abraham Lincoln et le tua, avait, étant comédien, ce qu'on pourrait appeler la folie théâtrale et ultra-littéraire.

Une actrice, qui eût un moment de vogue à Paris et en Hollande, Mlle Hausser, une fort jolie femme, très remarquée dans une splendide féerie de la Gaieté, *Peau d'Ane*, avait rencontré sur son chemin un jeune américain, très aimable garçon, intelligent, enthousiaste, et qui lui avait plu.

Ce yankee, beau comme un héros de roman, n'avait qu'un défaut, il récitait presque toujours des tirades de tragédie anglaise ou française, où il était question d'immoler des tyrans.

—Brrr ! lui disait en riant Mlle Hausser, vous me faites frémir, mon ami !

Lui ne répondait rien et regardait fixement, de son œil profond, des choses qu'on ne voyait pas.

Quelques mois après, l'actrice qui avait, comme tout le monde, lu les détails relatifs à l'assassinat d'Abraham Lincoln, passe rue Vivienne, devant un magasin de photographies et aperçoit sur cette étiquette : *John W. Booth, assassin du président Lincoln*. Qui ? son américain, l'homme aux tirades, lequel avait tout justement tiré à bout portant sur l'ancien bûcheron, le moins tyran des hommes en criant mélodramatiquement : *vic semper tyrannis !*

Il n'y avait pas à douter. Mlle Hausser acheta la photographie pour la comparer à celle que lui avait laissée son yankee. C'était bien Booth.

Depuis, la comédienne a probablement oublié l'aventure, mais M. Charles Edmond et M. Victor Cherbuliez, qui connaissent le fait, l'ont dramatisé tour à tour, et j'ai trouvé une autre cause à l'espèce d'obsession criminelle qui agitait John W. Booth. Il y a, au *Garrick-Club*, de Londres, une collection de portraits d'acteurs, et, entre autres, celui du tragédien Booth, père du meurtrier, et d'un autre tragédien qui naguère interprétait Shakespeare, à Londres, à *Princess Theatre*. Or, sur ce portrait, que John W. Booth a dû bien des fois contempler, étudier, devant lequel il a rêvé peut-être étant enfant, le père de l'assassin de Lincoln est représenté dans le personnage de *Brutus*.

Brutus ! ce rôle que le père avait joué au théâtre, le fils a voulu le jouer dans la vie, et je suis certain que ce tableau, cette toge paternelle, cette incarnation du comédien dans *Brutus*, a été pour beaucoup dans l'obsession de cet homme qui récitait, avant de les mettre en action, des tirades de la *Mort de César* à la jolie Mlle Hausser.—*L'Illustration*.

Jouir des bienfaits de la Providence, voilà la sagesse : en faire jouir les autres, voilà la vertu.

#### LE FAUBOURG SAINT-ROCH

POUR L'ALBUM DE MLE ALPHONSINE ROY

Le vieux faubourg Saint-Roch se penche sur le bord  
De l'anse sinueuse où la Saint-Charle endort  
Son flot pur qui palpite ;  
C'est là que la vertu romaine vit toujours,  
Et que sa mâle voix, sa voix des anciens jours,  
Parle à des cœurs d'élite !

C'est là que Cartier vint, pour la première fois,  
Consacrer notre sol, en y plantant la croix  
Du plus puissant des êtres ;  
C'est là que sont empreints les pas des découvreurs,  
C'est là qu'ont abordé nos premiers laboureurs  
Avec nos premiers prêtres !

C'est là d'où sont partis ces humbles conquérants  
Qui portaient à travers forêts, monts et torrents,  
La parole bénie  
A l'enfant des déserts que la foi réclamait...  
C'est enfin le berceau gracieux où germait  
La noble colonie !

J'aime de ces foyers la naïve candeur :  
Diadème divin dont brille la splendeur  
Au front des jeunes filles ;  
Françaises par l'esprit, françaises par le cœur,  
Elles sèment toujours la joie et le bonheur  
Au sein de nos familles.

Oui, je t'aime, ô Saint-Roch ! De ton site charmant  
Parfois je crois entendre un poème émouvant  
Dans la rumeur de l'onde  
Où se mirent les toits de la vieille cité,  
Dont l'immortel Champlain devina la beauté,  
Qui charme le Vieux-Monde !

Je t'aime, car je sais qu'à l'ombre de la croix,  
Vaillamment tu luttas pour défendre nos droits  
Contre le despotisme,  
Et qu'en toi bat le cœur de notre nation,  
O boulevard béni de la religion  
Et du patriotisme !

Regarde Saint-Sauveur, ce faubourg tout français  
Que tes mains ont conduit de succès en succès,  
De victoire en victoire ;  
Soyez unis ensemble ! et vos noms glorieux  
Seront gravés plus tard par vos fils orgueilleux  
Au fronton de l'histoire !...  
J.-B. CAQUETTE.

Québec, septembre 1881.

#### NOTES ET IMPRESSIONS

On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres.—BERNADIN DE ST. PIERRE.

L'argent était une caste : il est devenu une démocratie.—PAUL DE SAINT-VICTOR.

C'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer une science pour haïr toutes les autres ; il faut laisser ce fanatisme à ceux qui croient qu'on ne peut plaire à Dieu que dans leur secte.—MME DU CHATELET.

Quand on a de l'esprit, il faut en jeter à ses ennemis et en donner à ses amis.—LÉON GOZLAN.

Les grands mangeurs et les grands dormeurs sont incapables de rien faire de bien.—HENRI IV.

Le despotisme des hommes de génie est encore pire que celui des rois.—FRÉDÉRIC II.

L'esprit public est la force des États libres. L'égoïsme est la sauvegarde de la tyrannie.—DUC DE LÉRIU.

Dans notre société annuelle, tout le monde doit marcher ou courir. Celui qui s'arrête est perdu.—JULES SIMON.

A Saint-François, rivière du sud, le 11 de ce mois, à l'âge de 66 ans, Dame Marie-Adélaïde Morin, épouse de Prudent Laverne, Ecuier.

Madame Laverne a élevé une nombreuse famille, pour qui elle a prodigué son travail, ses soins et une piété éclairée. L'estime dont elle jouissait dans la paroisse rend sa perte sensible à tout son entourage de parents et d'amis.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

Est-il possible—Qu'un remède composé de simples plantes telles que Houblon, Buchu, Madderagore, Pissenlit, etc., soit si efficace et fasse des cures si merveilleuses tel que les Amers de Houblon ! Il doit en être ainsi puisque tous, jeunes comme vieillards, riche ou pauvre, le prêtre ou le docteur, l'avocat ou l'écrivain proclament hautement ses qualités curatives, après cela il n'est plus permis de douter.—*Post*.

## LE ROI LOUIS II

L'entrevue de l'empereur François Joseph avec le roi Louis II de Bavière a donné lieu à beaucoup de commentaires—qui ne sont pas de mon domaine. Mais puisque les yeux sont tournés vers Lindau, je dirai quelques mots du jeune roi, héritier de Lothaire et de Louis le Germanique.

Sa figure chevaleresque et rêveuse, étrange et enveloppée de mystère, rappelle assez celle du prince allemand peint par George Sand, dans son fameux roman de *Consuelo*.

Apparition légendaire à qui Lohengrin plaît sans doute, parce qu'il y retrouve quelque chose de son héroïsme comprimé, le roi Louis II reste triste et solitaire dans ses beaux palais, dans ses châteaux gothiques transformés à l'intérieur en merveilleux salons du dix-huitième siècle. Le roi Louis est, paraît-il, aussi "un rococo." Ce fils des Preux adore les meubles Pompadour et les astragales de ce temps charmant. Il s'est fait envoyer de Paris les photographies des plus beaux salons authentiques de l'époque Louis XV pour les copier chez lui. On s'étonne qu'il ne soit pas marié. Peut-être ne veut-il pas léguer à des enfants son douloureux héritage, couronne dont il n'est point le maître.

Il se souvient des splendeurs impériales de son illustre maison, la séculaire famille des Wittelsbach—aussi nobles que les Bourbons—et sans mésalliances—tandis que le nom marchand des Médicis dépare le blason fleurdélié.

Il lit avec avidité les historiens qui racontent la grandeur de la Bavière au moyen-âge. Peut-être même a-t-il écrit une étude sur ce vaillant Charles-Albert, couronné empereur d'Allemagne en 1742, souverain légitime de l'Empire, soutenu par la France et vaincu par Marie-Thérèse.

Plus infortuné encore, ce n'est pas devant une femme, une héroïne de vingt ans, une mère dont les larmes obtinrent une armée, que Louis de Bavière dut céder, mais devant la force, la force brutale et injuste.

A la veille de Sadowa, le roi Maximilien mourut laissant le trône à Louis II, contraint de subir la loi du vainqueur allemand.

Ce qu'il pleure, ce jeune roi, c'est l'indépendance de sa patrie et son impuissance à la lui racheter.

Pas de fêtes dans son Munich—aussi solennel que Versailles, bâti dans le style grec—plein de portiques, de colonnades et de petits Parthéons. Dans ses châteaux point de festins, mais beaucoup de musique. Une musique écoutée religieusement par lui, derrière une tenture qui le cache à tous les yeux.

On a raconté déjà qu'aux représentations des opéras de Wagner, il a voulu le premier faire éteindre tous les lustres pour laisser la scène lui montrer dans un rayonnement, ces héros de Niebelungen qui, alors, ne songeaient qu'à la gloire et eussent méprisé les pendules.

Le roi chérit la campagne, mais déteste le jour dans ses appartements. Partout où il habite il ordonne que les volets soient fermés hermétiquement et les candélabres allumés en plein midi.

Le roi dîne toujours seul—somp tueusement et distraitement.—Un livre à côté de lui, dans lequel il s'absorbe avec tant de passion, qu'il oublie de manger, et qu'on remporte les plats sans qu'il les ait touchés.

Ces singuliers repas durent souvent trois et quatre heures.

Silence, solitude, nuit, étude et songe. Voilà cette vie royale, qui affligerait bien un boulevardier parisien.

Le roi pourtant n'a que trente-cinq ans. Il est grand, d'une belle tournure. Sa tête blonde a de la noblesse et du charme. Les mondains de notre Paris auront une idée assez exacte de sa personne physique quand j'aurai dit qu'il ressemble beaucoup au marquis de Beauvoir (le voyageur autour du monde).

La vie du cœur existe-t-elle pour le souverain attristé de la Bavière ?

Pourquoi pas ? Ces âmes fières et fermées sont capables de contenir une grande passion—aussi pure qu'ardente, aussi constante que cachée.—"Mon âme," a dit un poète anglais, est semblable à la source ignorée et solitaire, abritée sous les arbres, qui ne reflète que l'étoile du soir et toujours la même."

Le roi, sans doute, s'il a un secret, ne l'a confié à personne au monde, et le vulgaire l'ignorera toujours.

Parfois, dans une nuit d'orage, on voit à la lueur d'un éclair, galoper sur le sommet des Alpes bavaises, un cavalier pareil à ce fantôme équestre des ballades allemandes qui toujours chevauchait à la poursuite d'un but inconnu. C'est le roi de Bavière à la poursuite de son rêve.

Dépouiller ses voisins, c'est leur ôter les moyens de vous nuire.—COMTE DE MOLTKE.

\* \*

Est-ce que rien se clôt et se vide jamais ? Est-ce que tout n'est pas toujours à recommencer ?—SAINT-EUVE

## ÉTOILES FILANTES

Août est le mois des étoiles filantes.

Ceci n'est pas de la politique.

Il en pleut toujours quelques-unes par-ci par-là, pendant toute l'année, surtout les 2 et 3 janvier, les 12 et 13 avril et du 19 au 23 du même mois, du 26 au 29 juillet, du 19 au 25 octobre, le 13, le 14, les 27, 28 et 29 novembre, enfin du 6 au 13 décembre ; mais c'est pendant les nuits du 9 au 14 août, quand elles sont claires et belles, que le firmament s'émaille à nos yeux de ces fusées scintillantes, merveilleux feu d'artifice tiré par la Nature.

A cette époque, en effet, nous traversons, disent messieurs les astronomes, un abondant essaim de corpuscules cosmiques errants à travers les espaces célestes, auquel ils ont donné le nom cabalistique de *courant de Laurentius*.

Cette année, s'il avait fait beau temps, si le ciel, surtout à partir du 8 août, ne s'était pas voilé de ces nuages odieux qui ont rendu si tristes et si maussades les vacances des milliers de collégiens, nous aurions dû assister à une véritable pluie d'étoiles filantes, pendant ces trois ou quatre nuits d'août.

C'est, en effet, l'année des comètes.

Celle de Bessel, qui a si brillamment illuminé nos nuits pendant quelques semaines, n'avait pas encore disparu de l'horizon des Parisiens, que l'Amérique nous en annonçait une autre, dont notre Observatoire a eu tout au plus le temps de prendre le signalement.

Or, depuis des siècles, les braves gens qui passent leur existence le nez en l'air, quand il y a tant de choses intéressantes à voir à la hauteur d'un mètre soixante-cinq au-dessus du sol de notre planète, croient avoir remarqué que, les années où il se montre beaucoup de comètes, une seule même, à la rigueur, on voit aussi "grand plantée" d'étoiles filantes, surtout de belles étoiles à queue blanche. Nous étions donc, en août 1881, dans les meilleures conditions pour assister à un bouquet plus grandiose que tous ceux du 14 juillet au soir.

Il y a plus. Comme je vais l'exposer tout à l'heure, en racontant quelques-unes des théories imaginées par les savants qui éprouvent le besoin—assez oiseux, à mon avis—de tout expliquer, nous ne serions pas loin, cette année même, de la période où l'essaim d'août des étoiles filantes est le plus compact, le mieux fourni. Cela revient tous les cent six ans environ—à quelques douzaines de mois près, bien entendu ; un an est si peu de chose dans la chronologie cosmique !

Depuis le neuvième siècle, depuis les années 830, 833, 835, 841, on a retrouvé, dans les annales historico-magico-scientifiques comme on en pouvait écrire dans ces âges superstitieux, des récits périodiques de phénomènes célestes brillants, de pluie de feu, d'averses d'épées flamboyantes et de globes enflammés qui, pour les populations les plus éclairées de ces temps barbares, présageaient nettement les malheurs les plus funestes.

En ajoutant en moyenne cent six ans aux dates ci-dessus, on arrive plus ou moins aux années 1020, 1243, 1451, 1779, 1784, 1789, enfin 1880, à 1885 ou 1890. En 1881, nous avons eu toujours assez de comètes pour en régaler les petits enfants qui n'en avaient jamais vu et qui sont aimés des dieux, c'est-à-dire destinés à ne pas assister au retour de la comète de Bessel, dans 74 ans.

Mais, qu'est-ce donc qu'une étoile filante ?

De temps en temps, on entend dire qu'il est tombé une pluie de pierres dans tel ou tel endroit. Quand on court fouiller dans le champ témoin de l'accident, on trouve quelquefois, profondément enfoncées dans le sol, des masses noirâtres, à l'aspect métallique, à la surface comme vitrifiée, d'une composition toute particulière, et où domine surtout le fer, avec du nickel, etc. On appelle cela des *aérolithes*, des pierres de l'air tombées du ciel.

Eh bien, généralement, les savants admettent que ces pierres sont des étoiles filantes, éteintes, refroidies, ayant terminé leur existence de vagabondage à travers les immensités planétaires.

Là, dans ces espaces insoufflables, circulerait comme de longues traînées, des anneaux, des essaims infinis de corps solides, de débris cosmiques, comme qui dirait des morceaux de vieilles planètes mises au reb et débitées par la masse d'un puissant casseur de cailloux, peut-être le macadam employé à la réfection des ornières de la Voie lactée.

Laplace, Bessel et bien d'autres croyaient tout bonnement que c'était la lune qui, de tous ses volcans braqués sur sa surface, lançait impoliment des pierres dans nos jardins.

Dans l'hypothèse d'un vaste anneau de corps célestes en poussière, toutes les fois que la Terre viendrait à proximité de cette traînée de corpuscules dans le ciel, elle en attirerait vers elle une certaine quantité, qui tomberaient alors avec une vitesse énorme et croissante sur la surface de notre globe.

En entrant dans notre atmosphère, qui nous entoure d'une sorte d'écorce gazeuse d'une épaisseur évaluée par les uns à 70 ou 72 kilomètres, et par les autres à 45 environ, ces espèces de pierres, échauffées par la frotte-

ment de l'air de plus en plus dense où elles pénètrent avec une rapidité colossale, finiraient par rougir, par devenir lumineuses et par laisser derrière elles la traînée de feu qui en fait des comètes éphémères sur le plafond étoilé.

On aurait ainsi observé un essaim que nous rencontrons en août, un autre en avril, un autre en décembre, etc., et que nous rencontrerions jusqu'à ce que nous ayons peu à peu enlevé à ces amas tous leurs astéroïdes, ou jusqu'à ce qu'une autre planète, plus gourmande ou plus puissante, ait réussi, par son attraction énergique, à les dévier de leur route habituelle et à en faire pleuvoir sur son sol les innombrables fragments.

Voilà une explication ; je vous fais grâce des autres.

En attendant qu'on sache sérieusement quelle est la bonne, conservez les dates que j'ai inscrites au début de cette note, et profitez des belles nuits bien noires, mais sans nuages, pour assister, à ces époques privilégiées, à un des plus brillants spectacles que fasse luire pour nous la voûte céleste.

Le mois d'août n'a guère été favorable au centre ni au nord de la France ; espérons que le ciel sera plus clément à la prochaine apparition, du 19 au 25 octobre.

DR P. DUVERNEY.

**Un conseil.**—*Conservation des pommes :* Comme on le sait, les pommes destinées à être conservées doivent être cueillies à la main ; mais la grande difficulté est de savoir les emballer. On a eu recours pour cela au charbon pulvérisé ; de cette manière, les pommes peuvent subir le transport d'un long voyage et se conserver longtemps. Mais il n'est pas facile de se procurer du charbon en quantité suffisante pour opérer ce mode de conservation. On a donc eu recours à la balle de sarrazin pour emballer les pommes : moyen très efficace et plus à la portée de nos cultivateurs ; la sciure de bois séchée au four produit le même résultat. Il faut d'abord mettre un pouce de sciure de bois ou balle de sarrazin, puis un rang de pommes, et continuer par rang alternatif jusqu'à ce que le baril soit rempli, puis on le bouche afin que l'air n'y pénètre point.

Six choses distinguent l'insensé : il se fâche sans motif, parle sans nécessité, se fie à tout le monde, s'informe de ce qui ne le regarde pas, s'agite lorsqu'il ne devrait pas bouger, ne sait pas distinguer l'ami de l'ennemi.

Oui, sans aucun doute, la femme, surtout la femme du peuple, la femme qui travaille, est souvent admirable par ses vertus, et capable, dans l'occasion, de tous les plus sublimes dévouements. Oui, les hommes trouvent plus commode de recommander aux femmes de supporter leurs défauts que de prendre la peine d'en corriger. Oui, la femme est, quand elle le veut bien, un ange de grâce et d'amour, tandis que l'homme est bien souvent un monstre d'égoïsme, qui pue l'eau de vie ou le tabac. Cependant, la femme abandonnée à elle-même, émancipée, est par nature inférieure à l'homme, au point de vue moral comme au point de vue physique et intellectuel.

Au cercle.

Un sportsman, au comte George qui commence à grisonner.

—Tu vas toujours chez la marquise de B... ?

—Toujours.

—Je croyais qu'elle t'avait banni... de son boudoir ?

—Oui ; mais je suis resté dans son salon... de conversation.

\* \*

La vie moderne.

Deux jeunes personnes, entre huit et dix ans, causent de leurs poupées.

—La mienne, dit l'une, est très jolie ; mais je n'en jouis pas beaucoup. Figure toi que mon petit frère est tout le temps à jouer avec....

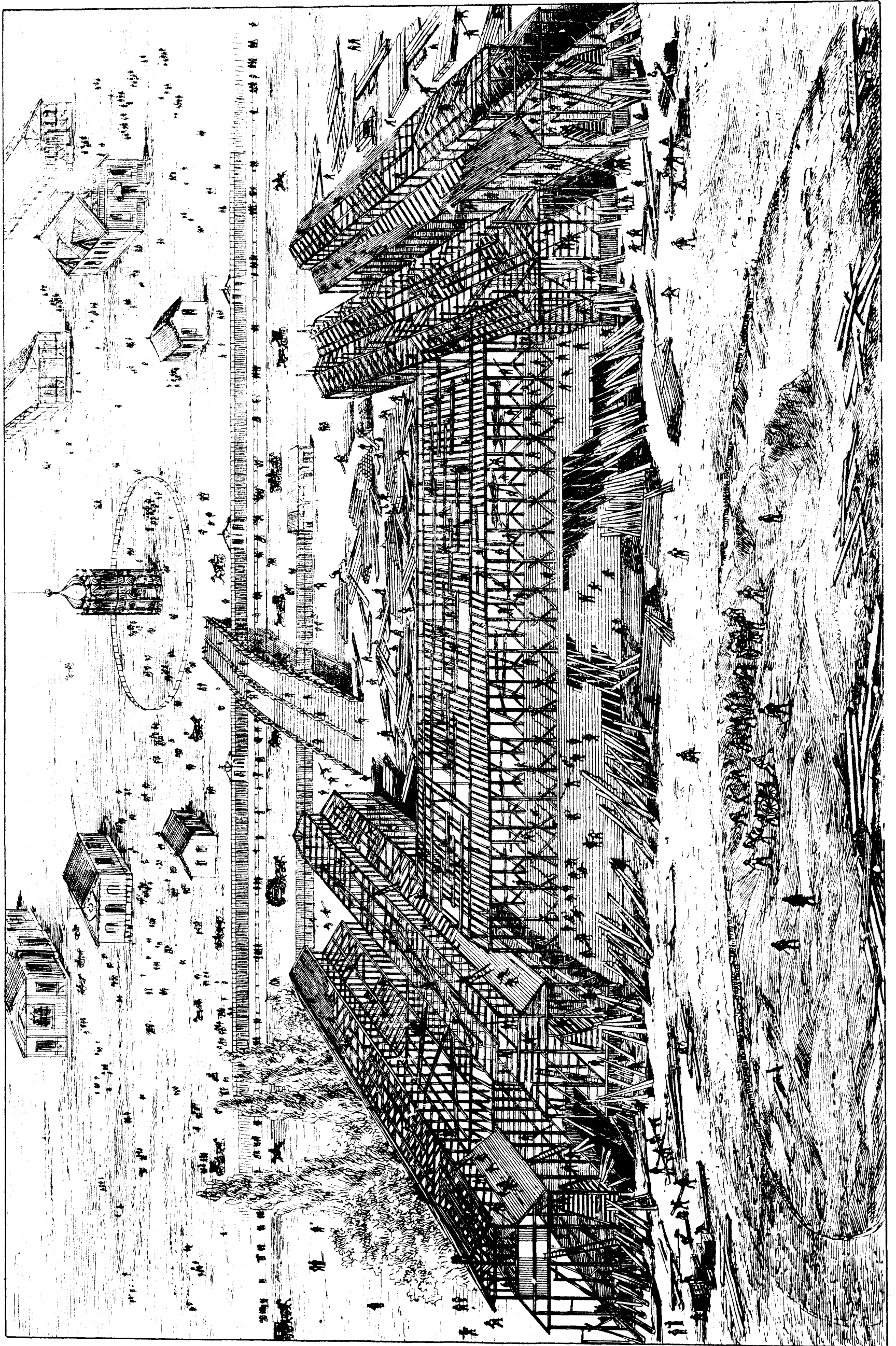
—Oh !... lui dit son amie, cela ne m'étonne pas. Elle a l'air d'une cocote. Regarde donc comme elle se met....

—Je parierais que c'est elle qui lui fait des avances....

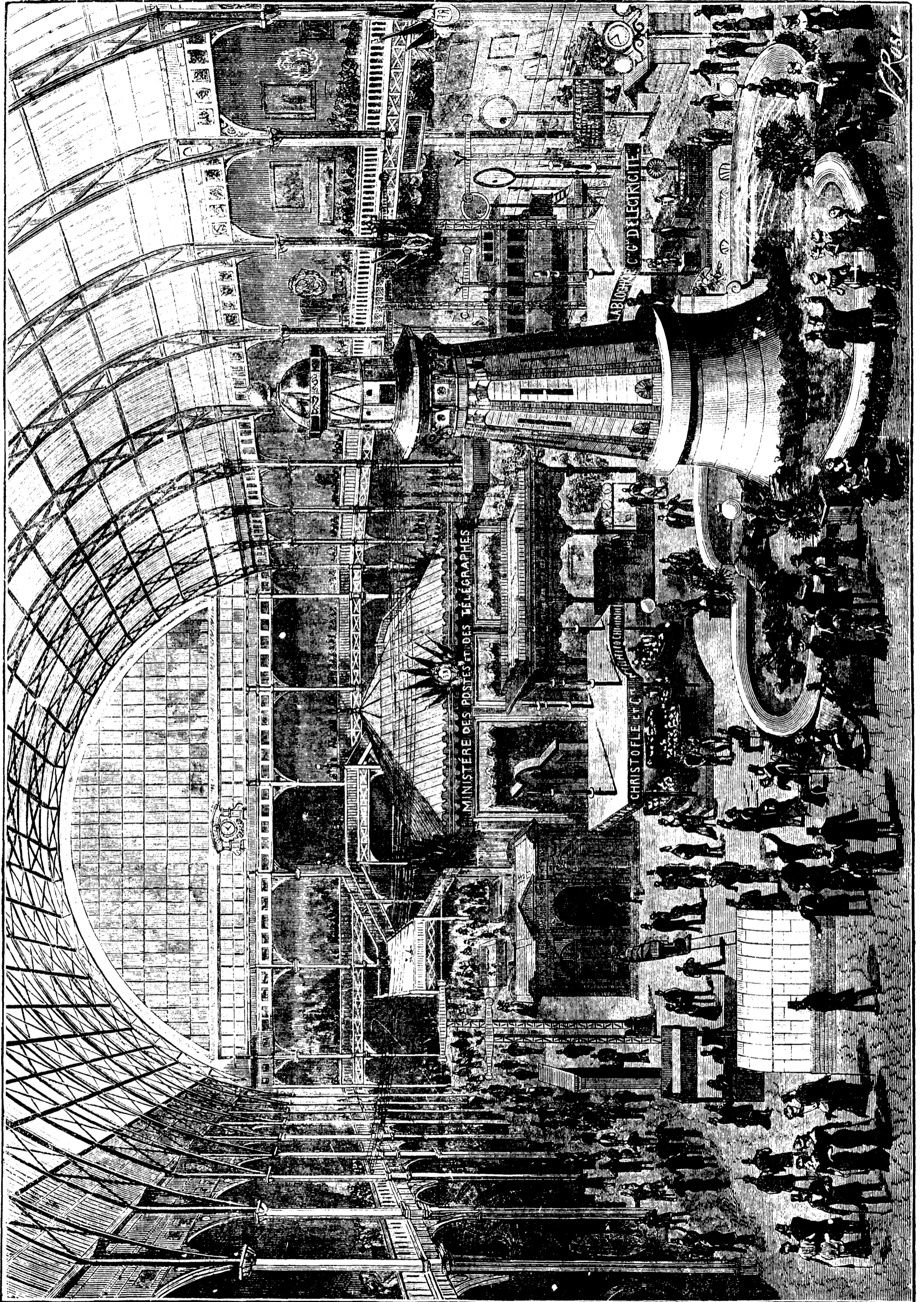
Comment devenir malade.—En vous exposant le soir à l'insuffisance, ou en faisant trop bonne chair sans exercice, travaillant trop sans repos, prenant des remèdes à chaque instant, ou en achetant des médecines de charlatans ; après cela vous apprendrez à connaître ce qu'il faut faire pour guérir, ce qui se définit par ces mots : faites usage des Amers de Houblon.

ATTENTION.—A l'occasion de la grande Exposition Provinciale, la maison GRAVEL & THIBAUT, 587, rue Ste-Catherine, vendra pendant tout le mois de septembre à 25 par cent meilleur marché toutes ses marchandises d'été. De plus, venant de recevoir son importation d'automne consistant dans les plus magnifiques Tweeds, le meilleur choix d'étoffe à manteau qu'il soit possible de trouver. Le département des dames est au complet : Etoffes à robe, Flanelles, etc., etc., dans les meilleures qualités et les plus belles nuances. Chapeaux dans les derniers goût et confectionnés de la manière la plus élégante.

Belle occasion, temps de spéculation pour tous, venez donc acheter à bon marché chez Gravel & Thibault, car cette établissement, ouvert que depuis un an, peut cependant se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de la rue Ste-Catherine.—J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.



NOUVELLES BATISSES DE L'EXPOSITION EN CONSTRUCTION SUR LE TERRAIN DE PARC MONTE-ROYAL, MONTREAL



PARIS—VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION D'ELECTRICITE, AU PALAIS DE L'INDUSTRIE



## L'ANGE ET LA MÈRE

## I

Assis un soir, près d'un rosier  
Doucement s'assoupit un ange,  
Le ciel l'envoyait, messager  
Sur ce sol où tout meurt et change.

## II

Sa lèvre murmurait tout bas  
Des mots d'une langue étrangère  
Le front pâle, il souffrait !... Hélas !  
Qui ne souffre pas sur la terre !

## III

Soudain s'avance à ses côtés  
Une femme au front blanc de lys,  
De larmes ses yeux sont baignés :  
Mère, elle a cru revoir son fils.

## IV

Femme, dit l'ange en s'éveillant  
Tu souffres des douleurs amères ?  
Je le sais, la mort d'un enfant  
Creuse une tombe au cœur des mères.

## V

Console-toi, car le Seigneur  
Prête l'oreille à ta prière :  
Pour diminuer ta douleur  
Il m'a dépêché vers la terre.

## VI

Je porte aux mortels soucieux  
La manne qu'on nomme : "Espérance"  
Aux pêcheurs, je parle des cieux ;  
Mes soins sont acquis à l'enfance.

## VII

Femme, sèche, sèche tes pleurs :  
Ton fils vivra, sois donc heureuse  
On ne pleure pas sur les fleurs  
Qu'on ôte à la vallée ombreuse,

## VIII

La rose qui se fane, au soir,  
Est par une autre remplacée  
On est heureux de la revoir  
Aussi blanche, aussi veloutée.

## IX

Au nid désert revient l'oiseau,  
Fuyant un climat trop sévère.

Bientôt un tout petit berceau  
Réclamera tes soins de mère !

## X

Puis l'ange monta peu à peu  
Vers les collines éternelles.  
On dit qu'une rose de feu  
Naît où se posèrent ses ailes !

C.-A. GAUVREAU.

L'île-Verte, 19 août 1881.

## LE ROMAN

D'UNE

## JEUNE FILLE PAUVRE

PAR

ELISA GAY

—O—

XXXV

LA JOUTE

La pensée de marier Fernande, pour conjurer ce qu'elle appelait un péril, était venue à madame Lobeau pendant une longue conversation avec maître Anatole.

On eût dit que celui-ci était intéressé à connaître tous les actes de la jeune fille. Quel mobile le poussait ? L'attachement qu'il portait à la famille de Fineste, ou un motif purement personnel ? C'est ce qu'il se gardait de laisser deviner.

Madame Lobeau avait une manière d'écouter ses confidences, qui eût découragé tout autre moins clairvoyant que lui ; mais il était sûr de l'avidité avec laquelle elle recevait les nouvelles données, et du profit qu'elle en retirait. Aussi, malgré ses arguments que plusieurs auraient trouvés sans réplique, le précepteur ne continuait pas moins ses investigations, et Fernande, pas plus que Philippe, ne pouvait faire un pas, ne pouvait dire un mot sans que maître Anatole en fût instruit.

Cet homme là aurait fait un excellent limier de police. Il eût été d'autant plus redoutable, que nul n'aurait jamais deviné l'hostilité de ses intentions. Il voulait bien blesser ses adversaires, mais de loin, de façon à ne pas leur permettre de voir d'où partait le coup.

Au bal, il faillit se trahir. Son habileté l'aurait sauvé, sans doute. Il cherchait une conviction, il l'obtint, et se promit d'être sur le qui-vive.

Madame Lobeau pouvait dormir tranquille ; il veillait sur son bien avec une vigilance qui eût fait honneur à un garde du palais. Que de renseignements précieux ne lui fournissait-il pas ! Il ne semait pas sur une terre inféconde, et savait parfaitement que le germe qu'il y jetait ne pouvait être étouffé.

—Vous paraissez préoccupé, M. Anatole, lui dit un soir madame Lobeau. Qu'avez-vous ?

Il eut l'air surpris d'un homme qui s'éveille en sursaut et balbutia une réponse évasive. Pressé de questions, il prit un moment sa tête à deux mains, puis, la relevant comme après une résolution soudaine, il murmura :

—Madame, croyez-vous à mon dévouement ?

—Personne n'en doute ici, mon ami.

—Votre bienveillante bonté m'a fait m'oublier quelquefois,

au point de me faire penser que ce qui vous touche me touche, que vos joies deviennent mes joies, et vos tristesses les miennes.

—C'est une preuve d'attachement dont je vous sais gré.

—N'avez-vous rien remarqué d'étrange autour de vous ?

—Que voulez-vous dire ?

—Une chose pénible et surtout difficile. Vous m'interrogez ; je dois vous répondre. Tôt ou tard il fallait en venir là....

—Où, là ?

—Trouvez-vous naturelle la conduite de M. Philippe, madame ?

Et il plongeait son œil de faucon dans celui de son interlocutrice. Elle soutint ce regard avec une sérénité parfaite, et répondit avec le plus grand calme :

—Très naturelle, M. Anatole.

—Dans ce cas, madame, je me tais.

—C'est ce qui vous tourmente ? Parlez, alors ! Les indifférents voient souvent mieux que les intéressés. Qu'est-ce qui vous a frappé en lui ? Serait-il souffrant ?

—Rassurez-vous, madame, le mal n'est peut-être pas aussi profond que je le crains.

—Vous m'effrayez ! Il est donc malade ? Et lui qui ne se plaint pas !

—Il n'aurait garde ! Vous souvenez-vous de la scène du bal ?

—Vous m'avez mise au courant, et ne trouvez là rien que de très ordinaire. Mon frère n'a fait qu'une politesse à mademoiselle Verneuil. Ce n'est pas ce que je veux savoir.

—Et l'Agnes Dei, le miracle opéré par ce chant !

—Philippe adore la musique. Rien qui exalte l'âme comme la solitude, une voix charmante au milieu d'un silence que nul ne vient troubler.

—Et les confidences du jardin ?

—Ne s'agissait-il pas, vous l'avez dit vous-même, d'un projet très religieux ?

—Prétexte, madame !

—Philippe n'est pas homme à en chercher. Est-ce tout ?

—La bonne aventure et ce qui a suivi ?

—Plaisanterie, mon ami

—Même le trouble de M. Philippe aux premières notes dites par elle ?

—Je crois vraiment que vous êtes jaloux !

—Dieu m'en garde, madame. Voici qui devient plus grave. Oh ! ne riez pas ! Nous sommes sur une pente bien glissante, de là à un scandale, il faut peu.

—M. Anatole !

—Je sais que je vous déplaît en parlant ainsi. Qu'importe ! Vous me chasserez après si vous le voulez, mais vous saurez tout. Le hasard m'a conduit vers la serre hier matin. Mademoiselle Verneuil y était et se promenait avec une agitation visible. J'en ai bientôt appris la cause : M. Philippe est venu la rejoindre.

—Encore Philippe !

—Oui, madame ; encore lui. Ils ont tressailli l'un et l'autre....

—Après ?

—Il serait oisieux de vous raconter leur conversation.

—Vous l'avez donc surprise ?

—Je l'ai entendue, madame. J'étais dans l'orangerie ; impossible d'en sortir sans troubler leur tête-à-tête. M. Philippe a joué franc jeu ; il lui a déclaré son amour.

—Vous aurez mal compris.

—Expliquez alors ce : *je vous aime*.

—Décidément, mou pauvre ami, vous avez eu une hallucination. Philippe, prononcer le mot consacré ! Allons donc ! C'est bon à vingt ans !

—Puisque vous le prenez ainsi, madame, admettez que je n'ai rien vu, rien entendu, rien dit. Laissons agir le temps.

—Quel ton lugubre ! Continuez ! votre récit m'amuse, vraiment. Qu'a répondu Omphale ?

—Ne raillez pas, madame ; c'est plus sérieux que vous n'avez l'air de le croire ! La jeune fille est une habile tacticienne ; elle manœuvre admirablement, fait l'ingénue, s'avise de ne pas comprendre, et s'arrange si bien que M. Philippe s'estimera très heureux, et sera très flatté si elle daigne un jour accepter sa fortune et son nom.

—Voilà le plus plaisant de l'affaire. Vous n'y entendez rien, mon cher monsieur, et je vois clairement ce qui vous fait agir.

Madame !

—A mon tour, je vous dirai : rassurez-vous ! Mademoiselle Fernande ne sera jamais madame de Fineste ; je n'aurai pas besoin d'influencer mon frère pour cela.... Je vous étonne, peut-être ?

—Je cherche à deviner, madame.

—Ne cherchez pas, c'est inutile ; et surtout ne vous tourmentez plus ainsi.... Etes-vous toujours indécis sur votre vocation ?

—Cette question....

—Est faite à l'improviste, je l'avoue. Vous avez laissé la robe du lévite, il est temps de choisir entre le monde et elle. Ne vous troublez pas ! Je ne vous ferai pas un crime de renoncer au sacerdoce. A chacun son lot ici-bas. Le vôtre est peut-être d'aimer, d'avoir une grande famille humaine, celle du pasteur, mais....

—Je devine, madame, et reste confondu.

—Pourquoi ? Il est bien temps encore !.... Je sais ce qui vous rend inquiet. Effacez ce sourire moqueur. Je suis femme et mère, de là ma subtilité : rien de vous ne m'échappe. Un peu de patience et tout s'arrangera à votre gré.

—Vraiment, madame ! vous me laissez sans parole.

—Ce qui confirme mes prévisions.

—Je n'y suis plus. Qu'ont de commun ma position et l'amour de monsieur votre frère ?

—Bien des points de contact, mon ami. Je vous expliquerai cela tôt ou tard.

Elle le laissa seul, et alla rejoindre ses enfants.

Le précepteur eut un moment la mine d'un rat pris dans une souricière. Il se remit bien vite et murmura à part lui :

—Elle veut jouer au plus fin, soit ; mon jeu sera si serré qu'il faudra qu'elle se découvre ! qu'elle empêche son frère de se marier, c'est parfait ! je l'aiderai de tout mon pouvoir ; mais elle n'ira pas plus loin, ou j'y perdrai mon nom.

Il se promenait avec une impatience manifeste, et n'avait plus rien de cette calme physionomie qui le caractérisait.

Quelle était la pensée de madame Lobeau, et comment pénétrer son plan ?

XXXVI

LE COUP DE SCALPEL

—L'agitation de Philippe faisait place à une morne tristesse. Il fuyait tout visage humain et essayait de se fuir lui-même

chose impossible ! Il se sentait atteint, et, quoi qu'il fit, l'image de Fernande était sans cesse devant ses yeux.

Que de nuits sans sommeil et de jours sans repos !

Il aurait voulu parfois, d'un seul pas, embrasser l'espace pour mettre un monde entre lui et les lieux où elle vivait ; et il marchait, ignorant ses fatigues, pour revenir bientôt et la voir ne fût-ce que de loin. Depuis le mystérieux aveu qu'elle n'avait pas compris, il ne lui avait plus rien dit, mais son approche le faisait tressaillir, et le son de sa voix le clouait à la même place.

Sa sœur devinait chacun de ses mouvements ; elle lisait dans son âme et était effrayée de l'intensité d'un mal qu'elle accusait de n'avoir pas plutôt conjuré. Elle résolut d'agir.

—On brûle la morsure faite par un chien enragé, pensa-t-elle ; brûlons cette plaie que chaque heure agrandit, avant que la guérison devienne impossible. Il souffrira, pourvu que je le sauve, ce sera bientôt oublié.

Et, s'armant de son plus doux sourire, elle alla frapper une nuit à la porte de son frère, sachant que c'était le seul moment où elle pourrait lui parler longuement, et voulant, surtout, qu'une fois partie, ri n ne vint le distraire des révélations entendues.

—Es-tu couché, Philippe ? lui demanda-t-elle.

—Pas encore. Que veux-tu ? lui fut-il répondu assez brusquement.

—Ouvre.

La porte ouverte, madame Lobeau entra, referma soigneusement, s'installa dans un fauteuil et regarda avec attention son frère.

Il avait le teint flétri d'un homme qui a trop veillé, et son œil triste et fatigué racontait ses angoisses et ses combats.

—Devine ce qui m'attire ici ? fit-elle gaiement et d'un ton dégagé.

—Qui le sait ! articula-t-il avec effort.

—Des projets d'avenir pour Fernande.

A ce nom, un éclair passa sous la paupière de Philippe ; son cœur dut battre avec violence, car ce fut d'une voix altérée qu'il répéta :

—Des projets ?

—Eh ! oui, cher. Je me suis attachée à cette enfant ; son sort m'intéresse ; je veux lui créer une position. Soyons de moitié dans l'œuvre.

—Comment ?

—C'est facile ! en lui accordant ce qu'elle désire....

—Et... que désire-t-elle ?

Il ne respirait plus ; son anxiété était visible. Madame Lobeau le vit-elle ? Toujours est-il qu'elle continua avec le même calme gracieux :

—Secret de jeune fille, cher. Fernande aime.

—Tu dis ? bégaya-t-il.

—Une chose fort simple et qui surprendra un sceptique en amour tel que toi ; elle aime ; c'est son âge. Marion-la.

—Avec qui ?

Il râlait. Aussi froide qu'un médecin qui, le scalpel à la main, va faire une opération dangereuse, elle répliqua :

—Avec celui qu'elle aime.

—Elle a donc avoué !

Il y eut une inénarrable détresse dans ces mots.

—Cet aveu coûte toujours, mon ami ; aussi, ne l'ai-je point exigé. Je sais qu'elle aime, je crois deviner qu'elle aime ; je peux faire son bonheur, et, si rien ne s'y oppose, je le ferai. Elle est pauvre, nous la doterons. Y consens-tu ?

—Je rêve, vraiment !

—Tu es bien éveillé. Je comprends ta surprise. Ce qui arrive est assez naturel, pourtant. Quelle joie elle va éprouver ! Ne lui en dis rien ; je veux être la première à la féliciter. Elle ne se doute guère de ce qui nous occupe. N'as-tu pas remarqué le changement opéré en elle ? C'est si visible que mes amies s'en sont aperçues et en ont deviné la cause. La pauvre petite lutte contre son propre cœur. Elle voudrait chasser cet amour qui l'obsède, et ne le peut. Elle en a peur ; elle se sent chanceler, non qu'elle ne soit forte de sa vertu, mais parce qu'elle se devine vaincue d'avance et qu'elle craint le mariage.

—Pourquoi le craindrait-elle ? interrogeait-il avidement.

—Parce que le mariage a des exigences que sa position ne lui permet pas d'affronter. C'est cet obstacle que nous briserons, et nous ferons deux heureux.... Je compte sur toi, poursuivit-elle en se levant.... Ah ! j'oubliais !.... comme moi, tu approuveras son choix : elle aime M. Anatole.

Elle disparut sans se retourner. Peut-être eut-elle honte de son œuvre, ou craignait-elle de rencontrer le regard dilaté du malheureux Philippe. Le bruit que fit la porte en se refermant l'empêcha, sans doute, d'entendre le cri qui vint râler sur les lèvres de son frère. Arrivé au milieu du long couloir qui aboutissait à son appartement, elle s'arrêta, et, retenant son souffle, elle revint sur ses pas et écouta devant la chambre de Philippe. Il y régnait un silence de mort. Elle rentra chez elle et se coucha tranquillement.

Le jeune homme, après son départ, s'était jeté sur son fauteuil comme s'il eût été frappé de vertige. Son désespoir fut muet mais effrayant à voir. Ses traits, contractés par un rire farouche, avaient des tons de cire ; ses lèvres blanches étaient rigides ; son œil atone ne reconnaissait rien ; sa respiration saccadée et sifflante avait peine à se faire. Il resta longtemps ainsi, si longtemps que sa lampe s'était éteinte et qu'un vague crépuscule emplissait sa chambre des clartés indéfinies du matin, lorsqu'il revint à lui.

Il passa alors ses mains sur son front glacé, se souvint, et un torrent de larmes jaillit de sa paupière : il était sauvé.

Nul n'avait assisté à sa terrible veille ; il le croyait, du moins.

La douleur à ses pudeurs, elle cherche l'ombre, le mystère ; un œil profane la blesserait dans ce qu'elle a d'intime et de sacré, elle a l'instinct de la solitude et voudrait fuir jusqu'à son propre bruit.

A peine Philippe eut-il conscience de son être, il regarda autour de lui et se vit seul ; il eut alors comme un éclair de soulagement : personne ne connaîtrait sa détresse.

Il se trompait.

Fernande, nous le savons, occupait la chambre parallèle à la sienne à l'autre extrémité du château. Les deux pièces, formant saillie, se regardaient l'une l'autre. Le soir, quand le calme se faisait partout, que la jeune fille était seule enfin avec elle-même, elle aimait à se perdre dans l'infini de l'horizon et dans celui de ses pensées.

C'est ainsi que, par la fenêtre de Philippe laissée par lui entr'ouverte, elle avait pu le voir et assister de loin à son agonie.

Ce qu'il avait, elle ne le prévoyait guère, et elle ne devinait qu'une intolérable douleur dont elle se trouvait alarmée. Un moment, elle l'avait cru mort, et une terreur sans nom s'était emparée d'elle. Elle avait voulu faire quelques pas pour appeler au secours : impossible. Elle semblait frappée de paralysie. Quelques mouvements désordonnés de Philippe lui dirent qu'il existait puisqu'il souffrait. Un peu remise, elle se hasarda

Jusque dans les couloirs vaguement éclairés par la veilleuse de nuit. Le moindre bruit résonnait dans ce silence. Effrayée, elle recula et revint à son poste d'observation. Philippe paraissait dormir. Trompée par cette calme apparence, la jeune fille songea à prendre elle-même un court repos. Ce fut en vain. Elle croyait qu'une voix déchirante l'appelait, et que des sanglots arrivaient jusqu'à son oreille.

Avec le jour, la vision désolée s'évanouit. Fernande essaya de traiter de folie ses terreurs de la nuit, mais l'expression du visage de Philippe, après la visite de sa sœur, lui était toujours présente.

Elle ne se rendit pas compte de l'attraction qui l'avait tenue debout pendant des heures ; de l'angoisse qui l'avait pénétrée ; du sentiment qui l'avait portée à voler au secours de Philippe ; de celui qui l'avait fait reculer, car, malgré son trouble, un je ne sais quoi lui avait fait comprendre que là n'était pas sa place ; des pressentiments qui lui avaient murmuré que cette détresse ne réclamait pas de soins matériels, que l'affaiblissement était plus moral que physique et qu'il était inutile d'avertir celle qui l'avait probablement provoqué.

Sa pensée flottait sur un point fixe jusqu'à l'hallucination.

— J'ai fait un mauvais rêve, se dit-elle au matin.

Non, ce n'était point un rêve et sa veille avait été douloureuse.

## XXXVII

## L A C U R E

De plusieurs jours, nul dans le château, si ce n'est son valet de chambre, n'aperçut Philippe. Madame Lobeau n'en témoignant aucune surprise, personne n'osa manifester ce que cette vie avait d'étrange.

Fernande se sentait troublée et inquiète comme à l'approche d'un orage. Elle recherchait la solitude, et les larmes venaient l'y trouver. Tout semblait joie autour d'elle, et cette joie lui faisait mal et résonnait à son oreille ainsi qu'une note fautive. Elle s'interrogeait avidement sur le secret de cette tristesse incompréhensible, et sa tristesse seule lui répondait. Ployée sur elle-même, elle poursuivait cette part de son âme qui lui échappait, et ne s'apercevait pas qu'une image chère la remplaçait peu à peu, l'enlaçait, l'étreignait, prenait possession de sa pensée, de son cœur, de son imagination, de tout ce qui était elle.

Une mère eut deviné ce mystère : Fernande n'avait plus de mère. Pas un sein ami pour reposer son pauvre être endolori.

— En sera-t-il toujours ainsi, soupirait-elle, et ne trouverai-je toujours en moi que moi ? Dois-je renoncer à tous les bonheurs d'ici-bas, et irai-je par le monde sans père, sans frère, sans soutien, sans affection ? La pitié seule m'accueillera, peut-être encore ! Cet irrésistible besoin de me dévouer, d'aimer, se transformera-t-il en un froid égoïsme ? Vivrai-je en indifférente, et, lorsque je mourrai, une main étrangère fermera-t-elle ma paupière ? Qu'ai-je fait pour mériter un tel abandon ?...

Et, le moment d'après, s'accusant de ces murmures, elle en demandait pardon à Dieu qui, si souvent, l'avait sauvée, et dont elle reconnaissait la protection invisible.

Elle se débattait ainsi sous la puissance d'un sentiment qu'elle ignorait et qui l'aurait glacée d'épouvante.

Philippe, plus malheureux qu'elle, sentait grandir son amour à raison des obstacles ; il s'en revêtait comme d'un cilice et se martyrisait, non pour lui échapper, mais pour en mourir.

Il n'accusait point Fernande, il s'accusait, lui, et évoquant ce gracieux fantôme si longtemps caressé, il le voyait auprès d'un autre, accordant au privilégié les trésors dévinés par lui et qu'il n'avait pas su obtenir.

Ceux qui le voyaient passer, morne, le front baissé, le regard désolé ou vide, se demandaient si la démence était bien loin. Lui, ne voyait plus rien, plus rien ne l'intéressait, il fuyait, il fuyait sans cesse, faisait et rejetait des projets de voyage, et revenait invinciblement vers les lieux où elle respirait.

Si sa sœur eût pu pénétrer la grandeur de l'abîme creusé par elle, elle aurait reculé devant son fatal sauvetage. Elle restait aveugle et poursuivait son œuvre.

Cette femme-là n'avait jamais aimé ; elle ne comprenait donc pas les ravages que peut faire un amour vrai, surtout à l'âge et dans la position de son frère. Elle ne sentait pas sa faute. Elle s'était fait un acte méritoire de son mensonge, et, par de sophistiques raisonnements, elle en était venue à croire à la réussite de son plan.

Le précepteur ne pouvait manquer d'accepter la position qui lui était offerte ; jamais, quoi qu'il fit, il ne parviendrait à en obtenir une semblable.

Sa persistance à savoir ce que faisait Fernande, n'était-ce pas de la jalousie ? Or, de qui est-on jaloux, sinon de ceux que l'on aime ? De cette induction, madame Lobeau tirait les conséquences les plus avantageuses pour ses projets.

La plus difficile à gagner était Fernande. Elle devinait, en elle, une fièvre native de nature à tout faire échouer. Elle comptait moins ici sur la puissance de l'argent que sur les propres sentiments de la jeune fille.

Fernande n'était pas de celles que l'on peut jeter dans les bras d'un premier venu. Si elle aimait Philippe, c'en était fait du mariage prémédité, et évidemment elle l'aimait. Restait à savoir si elle se doutait de cette affection. Dans ce cas, et en laissant Philippe persuadé du contraire, il fallait absolument l'éloigner.

Madame Lobeau se plaçait sur une pente bien glissante et où la chute devient imminente. Que de mauvais passions l'attendaient là pour la conseiller et l'entraîner fatalement ! Qu'allait devenir cette réputation d'honnêteté jusque là sans tache ? Et quand même son habileté la tirerait de ce mauvais pas, n'avait-elle pas à craindre ses propres remords à la vue de la ruine qu'elle aurait préparée ?

Madame Lobeau ne voyait que le but ; elle disait ses intentions louables. Son frère, selon elle, était en danger, à elle le soin de sa guérison. N'était-il pas sien, et de quel droit viendrait-on le lui disputer ? A cause de lui n'avait-elle pas manqué une union selon ses goûts, n'avait-elle pas consommé sa jeunesse auprès de son berceau, contracté un mariage plébéen, renoncé au monde, à tout ?

Il lui fallait une compensation.

Il avait promis, du reste, de remplacer le père de ses enfants ; il devait tenir sa promesse. Eh ! qui lui donnerait autant qu'elle ?

A l'œuvre ! à l'œuvre ! Madame ! broyez ce cœur, éteignez cette intelligence, faites votre chose de cet être, soyez sans pitié pour cette insolente passion qui menace vos ambitions et vos tendresses. Ce cœur saignera, qu'importe ! Frappez, atrophiez-le ! L'argile que vous avez pétrie n'a pas encore la dureté du marbre ! Frappez, frappez toujours ! N'oubliez pas votre sourire ? frappez, comprimez, étouffez, l'heure est à vous et l'avenir à Dieu.

## XXXVIII

## UN FUTUR INCOMPRIS

Joyeuse et satisfaite, madame Lobeau en voyant son frère reprendre ce qu'elle appelait ses allures d'autrefois, s'applaudissait de son stratagème. Le coup était porté, Fernande était renversée du piédestal où Philippe l'avait placée. Il devait rougir de sa folie passagère et s'envelopper de philosophie. Sans rien précipiter, il était utile pourtant de donner un dénouement à cette comédie. C'était là le nœud gordien.

Elle commença par Anatole. Celui-ci épiait madame Lobeau et affermissait le terrain sous ses pieds.

— Elle prépare quelque chose, préparons-nous, murmurait-il.

Il avait pensé à tout, excepté à la proposition qui lui fut faite.

— Vous êtes un heureux mortel, mon ami, dit enfin la sirène ; Fernande vous adore.

— Vous flattez trop mon personnage, madame, répliqua-t-il, je ne suis pas cet heureux mortel, vous ne l'ignorez pas.

— Toujours cette vieille chanson ! Je dois vous avouer que vous n'y entendez rien. Oui, elle sera votre femme, quand vous le voudrez.

— Jolie affaire !

— Pas mauvaise, mon ami. Mon frère et moi nous dotons Fernande.

— M. Philippe ! Ce serait renversant !

— Je me suis entendue avec lui.

— Et vous avez son adhésion ?

— Je l'ai.

— Vous me l'affirmez, madame, cela doit être. Convenez avec moi que c'est à n'y rien comprendre. Il en est fou.

— Erreur, mon ami, grave erreur ! et ceci vous le prouve. Réfléchissez, nous en reparlerons. Faites votre cour à Fernande, ne lui dites rien de nos bienveillantes intentions.

Maître Anatole, resté seul, partit d'un éclat de rire homérique. Tant de générosité le confondait.

— Madame Lobeau doter Fernande ! Elle, capable d'un tel sacrifice ! Bah ! on ne doit pas marchander quand il s'agit d'un pareil enjeu ! Pour deux millions, et M. Philippe a bien cette fortune, on peut abandonner quelques sacs d'écus. Oh ! l'inéprouvable bonté !...

Et il riait, il riait toujours, se promettant de savoir jusqu'où serait poussée cette prodigalité sans précédents.

D'une façon ou d'une autre, il ne pouvait que gagner à ce jeu. Qu'il épousât ou non, la mine lui était ouverte, et il comptait bien en fouiller les moindres filons.

— Qu'elle se livre complètement et ma fortune est assurée, pensait-il. Que veut-elle ? se débarrasser de Fernande. Soit. Je l'en débarrasserai. Allons, masques en avant ! Emmiellons nos phrases, adoucissons nos regards, endossons la livrée sentimentale, mons Philippe est un homme à terre ! Vive la politique ! guerre aux imbéciles et aux sots !

Le programme était tracé, il le suivit à la lettre. Jamais fiancé fut plus assidu auprès de sa bien-aimée. Poses languissantes, soupirs comprimés, la comédie des comédiens, rien n'y manquait.

Madame Lobeau était rayonnante : elle touchait au but. Mesdames de Lacoute et de Blanchemin ne voyaient plus dans le précepteur que le futur le plus adorable ; Gaston et Hermine se sentaient émus malgré eux et commençaient à rêver, l'un aux ravissantes créations évoquées par sa fraîche imagination, aux Galatée, aux Lycoris chéries de son poète (Virgile), l'autre à quelque apparition de Shakespeare ou de Goethe qu'elle idéalisait et dont elle lui faisait son héros. Hermine cherchait autour d'elle et se transformait à son insu. Elle jetait au loin les langages de l'enfance, et sa tête d'éphèbe se faisait songeuse. Mère, mère, quelle imprudence !

Seule, Fernande ne s'apercevait de rien. Les compliments du précepteur la fatiguaient, voilà tout. Plus d'une fois, il ne put se méprendre à son geste d'impatience ou à son mépris dédaigneux. Tant d'assiduité offensait ses instincts de femme ; elle sentait venir une sourde révolte, et se trouvait blessée, sans en deviner la cause, des mots à double entente qui se débattaient autour d'elle et auxquels elle n'attachait aucun sens.

Que lui voulait-on, et que se passait-il ?

Elle souffrait d'un état de choses qu'elle ne pénétrait pas, et des propres agitations de son cœur.

Pauvre Fernande ! que de passions s'agitent pour ta perte ! Fais provision de forces, les coups qu'on te prépare eront rapides et foudroyants. Ta chère et sainte réputation va être livrée à l'envie et à la calomnie. Lustre et garde, ô ma colombe, les blanches plumes de tes ailes ; reste dans ces régions sereines où ta pureté te maintient. Voici que le malheur arrive, et celui-là implacable, horrible, pire que la faim, le désespoir et la mort. Il te guette, tu es sa proie assurée, à moins que Dieu ne fasse un miracle. Prie, jeune fille, l'arène s'ouvre devant toi et le martyre s'avance.

Comme la victime choisie que l'on couronne de fleurs avant le sacrifice, ainsi était traitée Fernande. Pas un sourire qui ne fut pour elle, pas une parole flatteuse dont elle n'eût sa part. On l'enveloppait à l'envi d'une atmosphère de tendresse, et il n'est pas de maternelles prévoyances que madame Lobeau n'eût à son égard.

Elle s'en voulait près que de répondre si peu et si mal à tant d'empressement sympathique ; et elle en était venue à désirer les heures du commun repos pour échapper à cette influence.

Ce n'est pas ainsi que Philippe révélait son affection.

Les expressions les plus chaudes viennent de l'âme. Un mot de lui valait plus que mille protestations, mille actes d'aucun de ceux qui l'entouraient.

Mais, seul entre tous, Philippe se taisait ; il évitait jusqu'à son regard dans les rares occasions où le hasard les rapprochait.

Ce silence avait pour Fernande une éloquence désolée et puissante qui la frappait avec une incompréhensible vigueur. Elle fut tentée souvent de lui en demander la cause, elle recula toujours, retenue par une crainte indéfinissable, et souffrant de cette souffrance dont elle devinait l'intensité sans en pénétrer la raison.

Philippe vivait tellement en lui que tout bruit humain lui était devenu insupportable, et qu'il cherchait les endroits les plus déserts pour avoir un calme qui le fuyait toujours. Si parfois il allait s'asseoir au milieu de la famille rassemblée, le précepteur faisait plus que jamais l'aimable, et madame Lobeau ne manquait pas de faire remarquer bien bas l'air préoccupé de Fernande et ses fréquentes distractions.

Le malheureux retournait ainsi, et comme à plaisir, le fer dans sa blessure ; il s'enivrait de sa douleur, et ne regimbait plus sous l'aiguillon.

(La suite au prochain numéro.)

On estime les hommes pour leur qualités, on les utilise par leurs défauts.

A la dernière séance de l'Académie de Sciences, M. de Lesseps a lu le rapport dont il a été chargé par une commission qui devait examiner la réclamation de Mlle Marthe de Jouffroy, petite fille de Claude, marquis de Jouffroy. Cette personne demandait que l'Académie reconnût Jouffroy comme le premier qui eût fait des expériences concluantes sur la possibilité d'appliquer la découverte de Papin à la navigation.

M. de Lesseps reconnaît d'abord les droits de Denis Papin comme ayant cru le premier à cette application ; on sait comment, voulant passer en Angleterre sur un bâtiment mu par la vapeur, Papin vit son bateau détruit par les batteries de Weser. M. Bertrand fait remarquer à ce propos que Papin avait déjà parcouru une certaine distance, et que l'expérience était déjà faite.

La commission conclut ensuite que M. Claude de Jouffroy est le premier qui, par des expériences publiques, ait réalisé l'application de la force motrice de la vapeur à la navigation. Les essais primitifs eurent lieu sur le Doubs, non loin de Besançon, en 1780 ; on avait employé une pompe, machine à simple effet, actionnant des rames. Le succès fut douteux. En 1783, à Lyon, sur la Saône, eurent lieu des essais plus sérieux, mieux réussis : on vit alors marcher les premiers pyroscaphes.

Un quart de siècle seulement après, Fulton, en Amérique, muni de la machine à double effet, parvint à créer le premier bateau à vapeur. En 1826, M. Arago reconnut les droits de Jouffroy sur l'invention de l'application de la vapeur à la navigation. Fulton lui-même, dans une lettre écrite en 1803, les proclama.

Le rapport de M. de Lesseps cite, en dernier lieu, une lettre de la municipalité de Besançon, qui se déclare disposée à élever une statue à Jouffroy et à s'associer à la souscription publique qu'on ouvrirait pour l'érection de cette statue. Le rapporteur termine en émettant le vœu que cette souscription s'ouvre le plus tôt possible.

J'eus l'honneur, cette semaine, dit Pierre Véron, d'être invité à dîner avec le roi Kalakaua, par M. de Lesseps, en sa villa orientale de Bellevue. Le roi, en appréciateur du mérite, avait écrit à notre grand homme une lettre pleine de bonne grâce, lui proposant, si jamais il passait par ses Etats, une hospitalité tout écossaise.

La lettre était en français, bien que le roi ne sache que l'anglais ; mais il avait trouvé un interprète pour le seconder dans sa manifestation spontanée.

M. de Lesseps, très touché, répondit au roi qu'il le remerciait vivement et qu'il lui proposait, à son tour, d'accepter l'hospitalité chez lui pour un soir.

Le dîner eut lieu dimanche. Il parut fort aimable, ce souverain exotique, malgré l'ahurissement inséparable d'un premier voyage en Europe, et sa sauvagerie est très civilisée.

M. de Lesseps lui fit les honneurs du dîner avec son habituelle affabilité. Quel homme que cet infatigable ! On lui peut appliquer la formule créée jadis pour Alexandre Dumas : C'est une force de la nature !

A Bellevue, où il est en villégiature, dès cinq heures du matin il est sur pied et s'en va, en compagnie de ses enfants, se plonger dans l'eau froide et nager pendant une heure. Il déjeune, va à Paris, revient à quatre heures, et chevauche dans la forêt jusqu'à sept, sautant barrières et fossés, se lançant à fond de train comme un jockey de steeple. Le soir, dîner, causerie, réceptions.

Une existence à briser un homme dans la force de l'âge.

Et lui, voyez, il rajeunit !

Bien peu ont, en vérité, ce don merveilleux du *mens sana in corpore sano*.

## MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Un toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurables. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pe-torales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu par tout à 25 cents la boîte.



COTES DE NORMANDIE : PATURAGES DANS LA VALLEE DE VILLERS-SUR-MER.

REMARQUEZ BIEN QUE

Quand la maison Dupuis Frères dit qu'elle vend ses marchandises à meilleur marché que partout ailleurs, elle entend dire que c'est régulièrement durant toute l'année. Mais elle vient de décider de faire une déduction extraordinaire pour le temps de l'Exposition, sur toutes ses marchandises, afin de diminuer son stock qui est énorme. Elle invite ses praticiens et le public en général à lui faire une visite. Quiconque y fera une emplette sauvera au moins un tiers de son argent. Ainsi pour vos marchandises sèches allez chez

**DUPUIS FRÈRES,**  
605, RUE SAINTE-CATHERINE,  
Montréal.

NOUVELLES.

— Il est rumeur que le roi de Wurtemberg s'est converti au catholicisme.  
— Un navire chargé de phosphate est parti de Montréal pour la France.  
— Le Président Garfield est tellement mieux qu'il a pu être transporté à Long Branch où l'air est plus salubre.  
— On croit que la législature de Québec sera convoquée en décembre prochain pour l'expédition des affaires.  
— M. Godfroy Laviolette a été nommé préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.  
— Les ouvriers, menuisiers et autres de Winnipeg exigent et reçoivent maintenant trois piastres par jour.  
— L'ex-roi des Zoulous, Cetewayo, coûte par année \$20,000 au gouvernement anglais. Voilà un couteux prisonnier.  
— Les dernières nouvelles reçues du Cap portent à 236 le nombre des personnes qui ont péri dans le naufrage du steamer *Teuton*.  
— Le comte Baranoff a informé le czar de Russie que les nihilistes se préparaient pour un grand mouvement dans quelques mois.

— Depuis le commencement de l'année au delà de 200 beurreries ont été établies dans la province de Québec.  
— M. l'abbé M. Blais doit partir prochainement pour Rome emportant les pièces se rattachant au procès de canonisation de la mère Marie de l'Incarnation.  
— On connaît maintenant le résultat définitif des élections en France; il est comme suit: 459 républicains et 88 bonapartistes et monarchistes.  
— La compagnie de tabac Adams, dont la manufacture est à Hochelaga, fabrique chaque jour 7,000 livres de tabac à chiquer et 5 à 6,000 livres de tabac à fumer.  
— Le Crédit-Foncier a maintenant une succursale sur l'île du Prince-Edouard. MM. Sullivan et Merson en sont les agents.  
— Nouveau tremblement de terre à Chio, aussi violent que ceux du printemps dernier. Les habitants sont au désespoir et se voient obligés de s'expatrier.  
— On mande de Sand Beach, qu'il y a 500 familles jetées sur le pavé, dans la plus grande indigence, par les feux qui ont ravagé les environs depuis quelques temps. Les scènes sont poignantes.  
— Le *Mail* applaudit aux efforts que font les Canadiens Français des États-Unis pour assurer et développer le sentiment national. Le plus tôt, dit-il, leur organisation sera parfaite, le plus tôt ils reviendront dans la patrie.  
— On mande de Tunis qu'un grand nombre d'Arabes quittent cette ville, emportant des armes et des munitions. Il est indispensable que les troupes françaises occupent Tunis.  
— Mme F. X. Mercier, de Berthier, dans le comté de Montmagny, a donné naissance à trois enfants, un garçon et deux filles. Ils ont reçu le baptême tous les trois et deux ont survécu.

— D'après le correspondant parisien du *Times*, le président Grévy est tout disposé à offrir la présidence du Conseil à M. Gambetta, mais il attendra que M. Jules Ferry rencontre un vote hostile à la Chambre des députés.

— On prétend que Terrance Connolly, de Newton N.-J., a déjà jeûné 63 jours, n'ayant pris autre chose que de l'eau avec un peu de branly, et qu'il compte se rendre à 90 ou 100 jours.

— Pas moins de 250 maisons ont été érigées au Portage la Prairie, Manitoba, depuis son incorporation qui date de janvier 1881. C'est maintenant une ville florissante contenant nombre de boutiques et de magasins. La spéculation fait rage.

— Le syndicat du Pacifique veut construire un pont à Montréal en opposition au pont Victoria. Une réunion de la compagnie de l'Atlantique et du Nord-Ouest a eu lieu mardi de la semaine dernière, dans le but de prendre les mesures préliminaires à cet effet.

— 250 résidents Français sont morts victimes de la fièvre jaune, au Sénégal. On compte entre autres le gouverneur, le vice-gouverneur, le président du tribunal local et le chef des autorités navales et militaires. Les européens quittent le pays en grand nombre.

— Une révolte sérieuse vient de se déclarer en Egypte. Quatre mille hommes, avec de l'artillerie, ont entouré le palais du Khédive, en demandant la convocation de l'assemblée des notables et la démission des ministres, ce à quoi le Khédive a consenti, d'après une dépêche de Paris.

— La consécration de la nouvelle église de Ste-Marthe a été faite mercredi, le 7 septembre, par Sa Grandeur Mgr de Montréal. La cérémonie a été des plus imposantes, par son caractère même, par le grand nombre de membres du clergé qui étaient présents et le concours de population qu'elle avait attiré. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Loranger, de Lanaoraie, ancien curé de Ste-Marthe.

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'institution de fraude.



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 20me jour de Septembre courant, inclusivement des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour Bureau de Poste, etc., à Sherbrooke, P. Q.," pour l'érection d'un Bureau de Poste, etc., à Sherbrooke, Province de Québec.  
On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de la Douane, à Sherbrooke, et à celui de F. X. Berlinguette, écr. architecte, Québec, à commencer de LUNDI, le 12 Septembre courant.  
Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère.  
On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.  
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.  
Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.  
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1881.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

OTTAWA, 25 mai 1881.

VU que les circonstances ont fait voir la nécessité d'apporter certains changements au système suivi par le gouvernement dans l'administration des terres fédérales—avis public est donné par le présent:

1. Les règlements du 14 octobre 1879 ont été rescindés par arrêté de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 20e jour de mai courant, et remplacés par les règlements suivants, concernant la vente de terres propre à la culture.
2. Les sections portant des numéros pairs situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, c'est-à-dire dans un rayon de 24 milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, à l'exception de celles qui pourraient être réservées comme lots à bois pour les colons sur des terres de prairie, dans la dite zone, ou dont le Gouverneur en Conseil pourra spécialement disposer—seront affectées exclusivement aux établissements (*homesteads*) et aux préemptions. Les sections portant des numéros impairs, en dedans de la dite zone, sont des terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, et ne peuvent être acquises que de la Compagnie.
3. Les terres affectées aux préemptions en dedans de la dite zone, de 24 milles de chaque côté du chemin de fer Canadien du Pacifique, inscrites jusqu'au 31e jour de décembre prochain inclusivement, seront vendues aux taux de \$2.50 par acre; quatre dixèmes du prix d'achat, portant intérêt au taux de six pour cent par année, seront payés à l'expiration de trois ans à compter de la date de l'inscription; le somme restante sera payée en six versements égaux annuels à compter de la dite date, avec intérêt au taux susdit sur telle partie du prix d'achat qui restera impayée de temps en temps, payable avec chaque versement.
4. A compter du 31e jour de décembre prochain, le prix restera le même, c'est-à-dire \$2.50 l'acre, pour les préemptions dans la dite zone, ou dans la zone correspondante de tout embranchement du dit chemin de fer, mais ce prix sera payé en une seule somme à l'expiration de trois ans, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de section d'établissement.
5. Les terres fédérales, appartenant au gouvernement, dans un rayon de 24 milles de toute ligne projetée de chemin de fer reconnue par le ministre des chemins de fer, et dont il aura donné avis dans la *Gazette Officielle*, comme étant une ligne projetée de chemin de fer, seront vendues aux prix et conditions ci-dessous:—Les terres dites de préemption seront vendues au même prix et aux mêmes conditions que ceux spécifiés dans le présent paragraphe, et les sections impaires seront vendues à \$2.50 l'acre, comptant.
6. Dans tous les townships ouverts à la colonisation dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, en dehors de la dite zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, les sections paires, à l'exception des cas prévus dans la clause 2 de ces règlements, seront réservées exclusivement pour les établissements (*homesteads*) et les préemptions, et les sections impaires à la vente comme terres publiques.
7. Les terres désignées comme terres publiques seront vendues à un prix uniforme de \$2 l'acre au comptant, excepté dans certains cas spéciaux où le ministre de l'Intérieur, en vertu des dispositions de la section 4 de l'acte modifiant l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement, pourra retirer de la vente et de la colonisation ordinaires certaines terres propres à la culture, lorsqu'il le jugera à propos, et les offrir en vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, et dans ce dernier cas la mise à prix de ces terres sera de \$2 l'acre.
8. Les terres de préemption en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique seront vendues aux prix uniformes de \$2 l'acre, payable en une seule somme à l'expiration de trois ans à compter de l'inscription, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de cette section d'établissement (*homestead*).
9. Les dispositions de la clause 7 ne s'appliqueront pas aux terres situées dans la province du Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, au nord de la zone, renfermant les terres du chemin de fer du Pacifique, où une personne étant réellement établie sur une section impaire aura le privilège d'acheter une étendue de 320 acres de telle section, mais pas plus, au prix de \$1.25 l'acre, au comptant; mais il lui faudra avoir résidé réellement pendant trois ans sur cette terre avant d'obtenir des lettres patentes.
10. Les prix et conditions de paiement des sections impaires et des préemptions, ci-dessus énoncés, ne s'appliqueront pas aux personnes qui se seront établies dans aucune des zones décrites dans les dits règlements du 14 octobre 1879—rescindés par les présentes—mais qui n'ont pas obtenu d'inscriptions pour leurs terres, et qui pourront établir leur droit d'acheter ces sections impaires ou préemptions, selon le cas, au prix et aux conditions fixés respectivement par les dits règlements.

*Bois pour les colons.*

11. Dans les townships de prairie le système de lots à bois sera continué, savoir, les colons n'ayant pas de bois sur leurs terres auront permission d'acheter les lots à bois d'une étendue n'excédant pas 20 acres chacun, à un taux uniforme de \$5 l'acre, payable au comptant.
12. Les dispositions du paragraphe immédiatement précédent s'appliqueront aussi aux colons les sections de prairie achetées de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les cas où les seules terres à bois disponibles auraient été réparties sur des sections paires, pourvu que la compagnie du chemin de fer consente à agir dans le même sens lorsque le seul bois dans la localité se trouvera sur ses terres.
13. En vue de favoriser la colonisation, en réduisant le prix des matériaux de construction, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences de temps en temps, en vertu des dispositions de l'Acte des terres fédérales, pour couper du bois marchand sur toutes les terres situées dans des townships arpentés; et toute occupation ou vente de terres dans les limites de ces licences, seront alors sujettes à leur opération.

*Ventes de terres à des particuliers ou à des corporations pour des fins de colonisation.*

14. Chaque fois qu'une compagnie ou un particulier demande des terres pour les coloniser, et est disposé à dépenser des capitaux pour construire des moyens de communication entre ces terres et des endroits déjà colonisés, et que le gouvernement est convaincu que cette compagnie ou cet individu est de bonne foi et a les moyens de mener cette entreprise à bonne fin, les sections impaires des terres en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou de la zone d'aucune de ses lignes d'embranchement, pourront être vendues à cette compagnie ou à ce particulier, pour moitié prix, soit \$1 l'acre, comptant. Si les terres demandées se trouvent situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, le même principe s'appliquera quant à une moitié de chaque section paire, c'est-à-dire une moitié de chaque section paire pourra être vendue à la compagnie ou au particulier au prix de \$1.25 l'acre, payable comptant. La compagnie ou le particulier sera de plus protégé jusqu'au montant de \$500, portant intérêt au taux de six pour cent jusqu'à parfait paiement, dans le cas d'avances faites pour placer des familles sur des établissements, en vertu des dispositions de la section 10 des amendements à l'Acte des terres fédérales précitées.
15. Toute telle transaction se fera aux conditions suivantes:
  - (a) Pour les terres situées en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier, selon le cas, devra, dans les trois ans qui suivront la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur chacune des sections impaires et aussi deux colons sur des établissements (*homesteads*) sur chacune des sections paires comprises dans le projet de colonisation.
  - (b) Si les terres demandées se trouvent situées en dedans de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier devra, dans les trois ans après la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur la moitié de chaque section paire achetée en vertu des dispositions du paragraphe 14 ci-dessus, et aussi un colon sur chacun des deux quarts de section restant disponibles pour des établissements dans cette section.
  - (c) Si les auteurs du projet font défaut de placer le nombre prescrit de colons, dans le délai fixé, le Gouverneur en Conseil pourra réaliser la vente et le privilège de colonisation, et reprendre possession des terres non colonisées, ou exiger le plein prix de \$2 l'acre, ou \$2.50 l'acre, selon le cas, pour ces terres, comme il sera jugé à propos.

*Terres à pâturages.*

16. Le système énoncé plus bas s'appliquera aux demandes de terres pour des fins de pâturage, et avant de faire droit à aucune demande, le ministre de l'Intérieur s'assurera que le requérant est de bonne foi et a les moyens de mener à bonne fin l'entreprise qui est l'objet de la demande.
17. Le ministre de l'Intérieur pourra de temps en temps, suivant qu'il le trouvera convenable, offrir à bail tels townships propres à des fins de pâturage, à une mise à prix qu'il fixera et les vendre au plus haut enchérisseur—la prime pour ces baux sera payée comptant lors de la vente.
18. Ces baux seront pour un terme de 20 ans, et aussi en conformité des dispositions de la section huit de l'amendement précité de l'Acte des terres fédérales, passé à la dernière session.
19. L'étendue comprise dans un bail sera toujours proportionnée à la quantité d'animaux qui y seront gardés, à raison de 10 acres de terre pour chaque animal; si, toutefois, le locataire négligerait dans les trois ans à compter de la date du bail, de mettre le nombre voulu d'animaux sur la terre, ou si, subseqüemment, il faisait défaut de garder un nombre d'animaux proportionné à l'étendue des terres affermées, le Gouverneur en Conseil pourra résilier ce bail, ou en diminuer proportionnellement l'étendue.
20. En mettant le nombre d'animaux dans les limites des terres affermées, le locataire acquiert le privilège d'acheter et de recevoir des lettres patentes pour une quantité de terre comprise dans ce bail, pour y construire les bâtiments nécessaires, n'excédant pas cinq pour cent de l'étendue des terres affermées, laquelle ne devra, en aucun cas, excéder 100,000 acres.
21. La rente payable pour une terre affermée sera toujours au taux de \$10 pour chaque mille acres qu'elle renfermera, et le prix de la terre qui pourra être achetée pour la station à bestiaux mentionnée dans le paragraphe immédiatement précédent, sera de \$1.25 l'acre, payable comptant.

*Paiements des Terres.*

22. Les lots pour des terres publiques ainsi que pour des préemptions pourront se faire soit en argent, soit en scrip, soit en certificats de primes militaires ou de police, au choix de l'acheteur.
23. Les dispositions ci-dessus ne s'appliqueront pas aux terres qui ont quelque valeur comme emplacement de ville, ni aux terrains houillers ou autres terrains miniers, ni aux carrières de marbre ou de pierre, ni aux terres sur lesquelles se trouveront des pouvoirs d'eau; elles n'affecteront pas, non plus, les sections 11 et 20 dans chaque township, qui sont des terres d'écoles publiques, ni les sections 8 et 23, qui sont des terres de la compagnie de la baie d'Hudson.

1881



1881

LA GRANDE

# EXPOSITION DU CANADA,

DEVANT AVOIR LIEU EN LA

## CITE DE MONTREAL,

—DU—

### 14 AU 23 SEPTEMBRE,

Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

### 25,000 PIASTRES EN PRIX!

Cette Exposition promet de surpasser toutes celles qui ont eut lieu jusqu'ici dans la Province.

**ELLE EST DIVISÉE EN TROIS PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :**

**AGRICULTURE ! HORTICULTURE ! INDUSTRIE !**

### OUVERTE AU MONDE ENTIER

Afin de donner plus de facilités, les terrains de l'Exposition ont été agrandis, de même que les bâtiments.

Un espace convenable a été réservé pour la mise en mouvement des machines, et la démonstration des procédés de fabrication.

Plusieurs traits nouveaux et intéressants caractériseront cette Exposition.

Les arrangements ont été faits pour l'exhibition de produits de l'industrie française, qui seront envoyés directement de Paris, spécialement pour l'Exposition.

On croit que d'autres pays exposeront aussi.

Le magnifique vapeur "PARISIEN" sera dans le port durant le temps de l'Exposition.

## GRANDE LAITERIE.

Parmi les autres nombreuses attractions.

### DES PRIX SPECIAUX

Sur un grand pied sont offerts par le Comité d'Exposition et les marchands de produits de Montréal, aux exposants de BEURRE et FROMAGE!

**Les produits de la Laiterie en voie de fabrication sur les terrains!**

Le comité a pris des mesures pour faire fonctionner une Fabrique de Beurre et de Fromage pendant toute la durée de l'Exposition.

Cette partie du programme promet d'être l'un des plus intéressants attrait de l'Exposition.

### GRANDE MONTRE DE CHEVAUX ET DE BESTIAUX!

Les chevaux et les bestiaux seront montrés dans le Rond entre 2 et 5 P. M., chaque jours, depuis Vendredi, 16 Septembre.

### ATTRAIT PARTICULIERS!

Des mesures ont été prises pour organiser des réjouissances publiques en dehors de l'Exposition proprement dite.

### EXPLOSIONS DE TORPILLES DANS LE PORT!

Démontrant par une série d'expériences étonnantes, sur le fleuve, les effets destructeurs des torpilles dans la guerre. On fera sauter des vaisseaux de grandes dimensions, obtenus pour la circonstance.

### GRANDE DEMONSTRATION MILITAIRE!

#### Processions au Flambeau et Feu d'Artifice!

Le soir, d'une magnificence éclipsant tout ce qui a jamais eu lieu en ce genre au Canada. Aussi

### EXPERIENCE DE LUMIERE ELECTRIQUE!

### SAUTS DE CHEVAUX!

Grands jeux athletiques et concours de Pompiers, etc.

Un programme de tous ces extraits sera publié plus tard.

De plus grandes facilités seront effectués pour l'accès aux terrains.

Par arrangements spéciaux avec les Compagnies de Chemin de Fer et de Navigation, des Excursions se feront à

### PRIX REDUITS!

Ceux qui ont l'intention d'exposer doivent envoyer leur nom sans délai.

Pour liste de prix, formule d'entrée, ou toute autre information, s'adresser aux soussignés.

**S. C. STEVENSON,**  
Sec. Dépt. Indust.  
181, Rue St-Jacques.  
Montréal, 28 juillet 1881.

**GEO. LECLERE,**  
Sec. Dépt. Agr.  
63, Rue St-Gabriel.

## LES PILULES GOLVIN

ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme un contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. — Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le **Nouveau Guide de LA SANTE**. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maladies qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies — Exiger avec chaque boîte le **Nouveau Guide de la Santé**. — Toute communication relative à la **Méthode dépurative**, doit être adressée à **M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris**. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

### PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Montréal, 9 septembre 1881.

FARINE		\$	c.	\$	c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	3 00	à	3 20		
Farine d'avoine	2 10	à	2 15		
Farine de blé d'Inde	1 55	à	1 65		
Sarrasin	2 10	à	2 20		

GRAINS		\$	c.	\$	c.
Blé par minot	1 30	à	1 50		
Pois do	0 70	à	1 10		
Orge do	0 75	à	0 80		
Avoine par 40 lbs	0 85	à	0 90		
Sarrasin par minot	0 85	à	0 90		
Mil do	2 50		2 50		
Lin do	0 00	à	0 00		
Blé d'Inde do	0 70	à	0 75		

LAITERIE		\$	c.	\$	c.
Beurre frais à la livre	0 25	à	0 30		
Beurre salé do	0 20	à	0 25		
Fromage à la livre	0 15	à	0 17		

VOLAILLES		\$	c.	\$	c.
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00		
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00		
Oies au couple	1 00	à	1 25		
Canards au couple	0 60	à	0 75		
Poules do	0 40	à	0 50		
Poulets do	0 30	à	0 40		

LÉGUMES		\$	c.	\$	c.
Pommes au baril	2 50	à	3 00		
Patates au sac	0 40	à	0 55		
Fèves par minot	1 20	à	1 40		
Oignons par tresse	0 04	à	0 05		

GIBIERS		\$	c.	\$	c.
Canards (sauvages) par couple	0 80	à	0 00		
do noirs par couple	1 10	à	1 20		
Pleviers par douzaine	0 25	à	0 60		
Récasses au couple	0 00	à	0 40		
Pigeons domestiques au couple	0 15	à	0 25		
Ferrix au couple	0 50	à	0 70		
Tourtes à douzaine	1 20	à	1 35		

VIANDES		\$	c.	\$	c.
Bœuf à la livre	0 05	à	0 10		
Lard do	0 10	à	0 12		
Mouton do	0 07	à	0 10		
Agneau do	0 08	à	0 10		
Lard frais par 100 livres	7 50	à	8 00		
Bœuf par 100 livres	5 50	à	7 00		
Lièvres	0 00	à	0 00		

DIVERS		\$	c.	\$	c.
Sucre d'érable à la livre	0 10	à	0 12		
Strop d'érable au gallon	0 80	à	1 00		
Miel à la livre	0 12	à	0 17		
Œufs frais à la douzaine	0 18	à	0 25		
Haddock à la livre	0 06	à	0 00		
Saindoux par livre	0 11	à	0 12		
Peaux à la livre	0 07	à	0 00		

### Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$5 50	à	6 00
Bœuf, 2me qualité	5 00	à	5 50
Vaches à lait	25 00	à	45 00
Vaches extra	45 00	à	60 00
Veaux, 1re qualité	4 00	à	5 00
Veaux 2me qualité	2 00	à	3 00
Veaux 3me qualité	1 00	à	2 00

If you are a man of business, weakened by the strain of your duties, avoid stimulants and use **Hop Bitters**.

If you are young and discretion or dissipated or single, old or poor health or languish, rely on **Hop Bitters**.

Whoever you are, whenever you feel that your system needs cleansing, toning or stimulating without intoxicating, take **Hop Bitters**.

Have you dyspepsia, kidney or urinary complaint, disease of the stomach, bowels, blood, liver or nerves? You will be cured if you use **Hop Bitters**.

If you are simply weak and low spirited, try it! It may save your life. It has saved hundreds.


If you are a man of letters, tolling over night work, to restore brain nerve and waste, use **Hop Bitters**.

Thousands die annually from some form of kidney disease that might have been prevented by a timely use of **Hop Bitters**.

**D. I. C.** is an absolute and irresistible cure for drunkenness, use of opium, tobacco, or narcotics.

Sold by druggists. Send for Circular.

**HOP BITTERS**  
W.F.G. CO.,  
Rochester, N. Y.,  
& Toronto, Ont.



### LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

### THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

KT 887

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

**DEMANDEZ LA**

**POUDRE à PÂTE**

**VICTORIA**

La seule Certifiée Pure par le  
PROF. J. BAKER EDW. RDS. Analyste.

**TOUS LES ÉPICIERS**  
Manufacturées par

**D. G. BROUSSEAU & CIE.**

RUE NOTRE DAME MONTREAL.

## RIDEAUX

L'article le plus utile dans un ménage est le

### Sechoir de Gilray

pour les RIDEAUX; ne manquez pas de venir le voir. En vente en gros et en détail par

**L. A. SURVEYER,**

(Propriétaire de la Patente pour les provinces de Québec et Maritimes.)

188, RUE NOTRE-DAME.

Montréal.

**70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c**

caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: *Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages*, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de *Cartes d'Annonce*. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 *Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie*, 50c.

Adresse: **STEVENS & BROS.**, boîte 22, Northford Ct.

LA COMPAGNIE

### LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

**ELECTROTYPEURS,**  
**LITHOGRAPHES,**  
**IMPRIMEURS,**  
**GRAVEURS,**  
**EDITEURS,**  
**Etc., Etc.**

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY, MONTREAL.

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre:

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographier.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à envelopper.

Aussi: Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Éditeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICER RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND,

Gérant.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, pour les propriétaires, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)